

L'info militante

Bimensuel de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière



**SPÉCIAL
TOUR DE FRANCE**

p. 4 à 7



p. 19 à 26



p. 35 à 38



© Pixabay

||||| PARCOURS (pages 4 à 7)

Plus loin, plus haut, plus jaune.

||||| ÉQUIPES (pages 8 et 9)

Le Tour de France 2024, équipe par équipe.

||||| FAVORIS (pages 10 et 11)

À qui le Tour?

||||| HISTOIRE DU TOUR (pages 13 et 14)

Quand le Tour innove...

||||| ACTUALITÉ (pages 14 et 15)

Une année charnière pour le Tour de France femmes.

||||| QUIZ (pages 17 et 18)

Questions sur le Tour.

DOSSIER Élection professionnelle dans les TPE (pages 19 à 26)

||||| LES UD DU TOUR (page 27)

Les militants FO vous accueillent.

||||| INFO JURIDIQUE (pages 29 à 31)

Durée légale du travail dans le privé.

Intéressement et participation.

Harcèlement moral au travail: définition et charge de la preuve.

Maladie et licenciement.

Travailleur temporaire: quels sont ses droits?

||||| JEUX (pages 32 et 33)

À vos crayons!

||||| CONSOMMATION (pages 35 à 38)

Internet: obligations en matière de protection des consommateurs et des internautes.

Appels téléphoniques frauduleux.

Voyager en train cet été: rappel des conditions commerciales.

Partez en vacances l'esprit tranquille.

Taxis et VTC: plus d'un établissement sur trois en anomalie.

||||| HISTOIRE (pages 40 et 41)

Avec FO, défendons les acquis du Conseil national de la Résistance.

||||| LIVRES (pages 42 et 43)

Des livres à mettre dans toutes les sacoches.

LinFO militante, journal de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, fondé dans la clandestinité pendant la Seconde Guerre mondiale sous le titre *Résistance Ouvrière*, devenu par la suite *Force Ouvrière*, puis *FO Hebdo*. Directeur de la publication: Frédéric Souillot. Secrétaire confédéral chargé de la presse: Cyrille Lama.

Rédactrice en chef: Valérie Forgeront. Ont contribué à ce numéro: Baptiste Bouthier, Corinne Kefes, le service juridique de la confédération, l'AFOC. Secrétariat de rédaction: Marie-Pierre Hamon. Réalisation de la maquette: Patricia Le Callennec. Abonnements: C. Kefes. Tél.: 01 40 52 84 55.

Imprimé par P. Image, Paris
Commission paritaire: 0921 S 05818 – ISSN 2647-4174
Dépôt légal mai 2024.
Force Ouvrière – 141, avenue du Maine, 75014 Paris.
Tél.: 01 40 52 84 55
Mél.: linfomilitante@fopresse.fr
Site: <https://www.force-ouvriere.fr>



© F. Blanc

L'**éditorial** de Frédéric Souillot
Secrétaire général @FSouillot sur X

FO

LE SYNDICALISME COMME LE TOUR DE FRANCE, C'EST DE L'ENDURANCE !

Cette édition du Tour de France est inédite. Ce sera la première fois que l'Italie accueillera le départ. Le peloton s'élancera le 29 juin de Florence, le cœur de la Renaissance italienne. Inédit aussi car pour la première fois, Paris n'accueillera pas l'arrivée. Ce sera à Nice et sa promenade des Anglais, en raison de la tenue des Jeux olympiques à Paris. Après trois jours d'étapes 100% transalpines, les coureurs entreront en France via une étape de montagne avec le Galibier comme premier juge de paix avant l'arrivée à Valloire, le 2 juillet. Puis le peloton arpentera le vignoble bourguignon avec une étape à Nuits-Saint-Georges et des chemins de terre autour de Troyes, avant de passer par le Massif central

et les Pyrénées. Enfin, le Tour repassera par les Alpes juste avant un contre-la-montre final entre Monaco et Nice le 21 juillet prochain.

Dans la caravane du Tour, le combat de FO continue!

Comme pour les cyclistes durant ces trois semaines, le syndicalisme c'est de l'endurance ! FO accompagne les salariés du privé ou du public dans leurs combats du quotidien pour défendre leurs conditions de travail et la hausse de leur pouvoir d'achat. Pour FO, le Tour de France est un événement populaire, il est surtout un moment d'échange avec les salariés, leurs familles et amis autour de cette fête sportive du début

d'été. Si 2024 est moins dense que l'année dernière en termes de mobilisation interprofessionnelle, la confédération est engagée dans un agenda de négociations importantes sur l'emploi des seniors, les reconversions et l'usure professionnelle, avec comme objectif la préservation du paritarisme et la conquête de nouveaux droits pour les salariés.

Suivre la course, c'est aussi une occasion unique pour les militants syndicaux de rencontrer les salariés. Pour Force Ouvrière, le Tour de France est un événement essentiel pour apporter son soutien à tous les travailleurs et les informer sur leurs droits. Même dans la caravane du Tour, le combat de FO continue !

Je souhaite un excellent Tour de France à toutes et tous !

Rechercher sur le site

ACTUALITÉS **VOS DROITS** **AGIR**

FO

Espace Presse Nous contacter Espace adhérent

À propos de FO J'adhère maintenant !

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr

Les outils syndicaux

Les Dossiers de l'Info militante
Les dossiers publiés dans le bimestriel confédéral de FO, l'Info militante.

Les affiches de Force Ouvrière
Toutes les affiches des campagnes confédérales (salaires, feuilles de paie...)

Les tract de Force Ouvrière
Tous les tracts confédéraux (Saisoniers, 8 mars, retraites, mobilisations, TPE...)

Les logos de Force Ouvrière
Retrouvez tous les logos confédéraux ainsi que des logos de campagnes confédérales (TPE...)

Votre compte e-FO
e-FO c'est l'espace militant de la CGT Force Ouvrière. Infos, contacts, alertes, agenda, tout pour militer au quotidien.

Plus loin, plus haut, plus jaune

De Florence à Nice, le Tour de France 2024 évite Paris et ses JO, une première, mais pas la montagne, incontournable tout au long des trois semaines. La course au maillot jaune promet d'être intense, et pourrait rester ouverte jusqu'à la toute dernière étape.



Des antipasti très copieux

Il faudra pour les coureurs profiter de la beauté infinie de Florence, Grand départ de ce Tour 2024, car dès leurs premiers tours de roue, les embûches vont s'accumuler. De Toscane, le peloton va rejoindre la France en quatre étapes très accidentées, aptes à déjà décanter le classement général.

Samedi 29 juin

1^{re} étape

Florence – Rimini (206 km)

Jamais, dans toute son histoire, le Tour de France ne s'était élancé d'Italie. Jamais non plus il n'avait proposé une première étape aussi difficile, avec plus de 3 600 mètres de dénivelé positif entre Florence et Rimini! Une longue traversée de l'épine centrale de la Botte, le massif des Apennins, en passant par plusieurs ascensions difficiles comme la côte de Barbotto (6,1 km à 7,4%), la côte de San Leo (5 km à 7,4%) et même le micro-État de Saint-Marin (7 km à 4,8%). À l'image de la première étape de l'an dernier à Bilbao, les favoris devraient déjà être à l'œuvre... et l'un d'entre eux en jaune à l'arrivée.

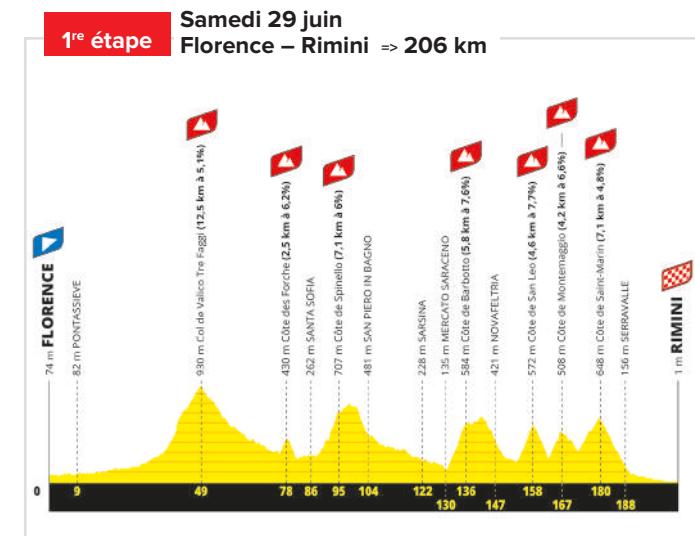
sée de l'épine centrale de la Botte, le massif des Apennins, en passant par plusieurs ascensions difficiles comme la côte de Barbotto (6,1 km à 7,4%), la côte de San Leo (5 km à 7,4%) et même le micro-État de Saint-Marin (7 km à 4,8%). À l'image de la première étape de l'an dernier à Bilbao, les favoris devraient déjà être à l'œuvre... et l'un d'entre eux en jaune à l'arrivée.

Dimanche 30 juin

2^e étape

Cesenatico – Bologne (200 km)

Le long de l'antique via Emilia, cette deuxième étape aurait pu n'être qu'une longue sieste jusqu'au sprint final si elle s'était sagement écoulée dans la plaine. Mais plusieurs détours par de petites côtes



sont prévus sur la route de Bologne, et si l'arrivée sera bien jugée en centre-ville, elle sera précédée de deux ascensions de la redoutable côte de San Luca (2 km à 9,7%). Rêdhabilité pour les sprinteurs.

Lundi 1^{er} juillet

3^e étape

Plaisance – Turin (229 km)

Cette fois, c'est la plaine du Pô que le peloton va remonter en direction de l'ouest, c'est-à-dire la France. Une longue journée – le kilométrage le plus élevé de cette édition 2024 – toute plate qui finira forcément au sprint, à Turin.

Mardi 2 juillet

4^e étape

Pinerolo – Valloire (138 km)

Pour rallier la France depuis l'Italie, il faut forcément fran-

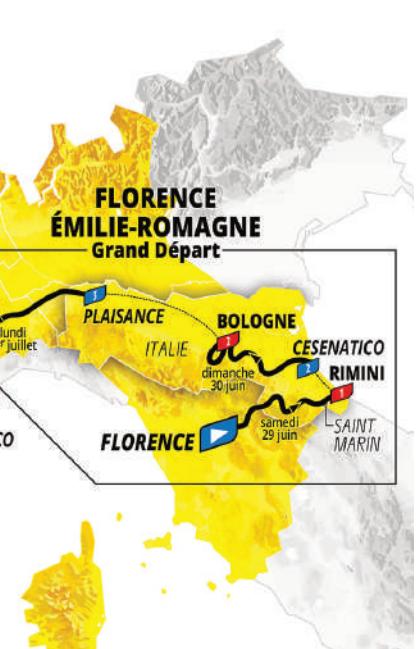
chir les Alpes. C'est le programme de cette quatrième étape, et il est salé. Aucune pente terrible n'est au menu du jour, mais il y aura des dizaines de kilomètres d'ascension pour monter jusqu'à plus de 2 600 mètres d'altitude au sommet du col du Galibier, avant de plonger vers Valloire. Même gravi par son versant le plus facile, celui du Lautaret, ce géant du Tour (23,6 km à 5% de moyenne) pourrait s'avérer très indigeste aussi tôt dans l'épreuve. La journée devrait livrer des surprises...

Gare à l'ivresse

Le Tour met le cap sur la Bourgogne et la Champagne, pour quelques étapes loin de la montagne. Mais attention: si les sprinteurs auront leur mot



Présentation de l'édition 2024 par Christian Prud'homme, directeur du Tour de France.



à dire, les vignobles seront aussi le théâtre de rendez-vous importants pour les candidats au classement général.

Mercredi 3 juillet

5^e étape

Saint-Jean-de-Maurienne – Saint-Vulbas (177 km)

La frontière franchie, le peloton ne s'éternise pas dans les Alpes – patience, elles reviendront dans une dizaine de jours. Les routes de cette cinquième étape sont essentiellement plates et aucun sprinteur ne devrait manquer le rendez-vous de Saint-Vulbas.

Jeudi 4 juillet

6^e étape

Mâcon – Dijon (163 km)

Après les difficiles premières

étapes italiennes, cela va peut-être faire bizarre, mais c'est bien une deuxième journée de suite très tranquille qui se présente. Le programme est essentiellement touristique: abbaye de Cluny, vignoble de la côte chalonnaise, et le beau centre-ville de Dijon, où un sprint massif est attendu.

Vendredi 5 juillet

7^e étape

Nuits-Saint-Georges – Gevrey-Chambertin (25 km, contre-la-montre individuel)

Au cœur des vignes parmi les plus prestigieuses de Bourgogne, c'est un rendez-vous important qui attend les candidats à la victoire finale de ce Tour 2024. Même s'il n'est

pas très long, ce contre-la-montre plutôt taillé pour les spécialistes, avec ses routes plates en dehors de la courte côte de Reulle-Vergy, va forcément mettre en difficulté les purs grimpeurs et créer des écarts au classement général. De quoi infirmer ou confirmer la hiérarchie qui s'est dessinée en Italie.

Samedi 6 juillet

8^e étape

Semur-en-Auxois – Colombey-les-deux-Églises (176 km)

Quelle issue pour cette étape dans le village préféré du général de Gaulle? Les routes du jour sont sans cesse « mal-plates », comme disent les coureurs: jamais trop diffi-

ciles, mais jamais plates comme la main, ce qui au bout de 176 kilomètres finit par peser lourd dans les jambes. De quoi compliquer la tâche des sprinteurs, même si leurs équipes, à n'en pas douter, tenteront de contrôler la course.

Dimanche 7 juillet

9^e étape

Troyes – Troyes (199 km)

Grande nouveauté sur le Tour: pour la première fois, cette neuvième étape propose, dans les vignobles de Champagne qui entourent Troyes, des « routes blanches ». Ces chemins de petits cailloux et de poussières, entrés dans les mœurs cyclistes grâce à la superbe classique toscane

FO PARCOURS

11^e étape Mercredi 10 juillet
Évaux-les-Bains – Le Lioran => 211 km



14^e étape Samedi 13 juillet
Pau – Pla d'Adet => 152 km



des *Strade Bianche*, compliquent la tâche des coureurs par leur rendu bien moins efficace que le goudron. Et comme, pour ne rien gâcher, ils ne sont souvent pas tout plat non plus, cela pourrait donner une étape débridée: pas moins de quatorze secteurs sont au programme, pour un total de 32 kilomètres non asphaltés. Si en plus la pluie s'en mêle...

Lundi 8 juillet: repos

Un match entre baroudeurs et sprinters

Sans cesse aux aguets ou presque depuis le départ de Florence, les protagonistes du classement général se voient offrir un brin de répit en attendant les Pyrénées. Mais attention quand même à rester attentif, les pièges ne sont jamais loin...

Mardi 9 juillet

10^e étape

Orléans – Saint-Amand-Montrond (187 km)

Avec son profil plat comme la main et ses quelque 200 bornes en Centre-Val de Loire, cette dixième étape a

tout pour être une longue sieste estivale ponctuée par un sprint massif. Sauf si... le vent se mêlait à l'affaire, ce qui n'a rien d'inhabituel dans la région. Les longues lignes droites du final pourraient alors permettre la formation de bordures au sein du peloton, qu'il faudra bien négocier pour éviter de perdre un temps précieux au général.

Mercredi 10 juillet

11^e étape

Évaux-les-Bains – Le Lioran (211 km)

Seule étape de cette édition à arpenter les difficultés du Massif central, cette journée propose un menu assez copieux: col de Neronne (4,1 km à 8,4%), Pas de Peyrol (5,3 km à 7,8%) et col de Pertus (4,7 km à 8,1%) enchaînent les pourcentages difficiles dans le final de l'étape. On devrait assister à deux courses en une: celle des baroudeurs partis plus tôt en éclaireurs pour la victoire d'étape, et celle des premiers du général pour tenter de faire des écarts sur un terrain qui s'y prête vraiment.

Jeudi 11 juillet

12^e étape

Aurillac – Villeneuve-sur-Lot (204 km)

Le peloton met le cap sur le sud-ouest pour une étape qui cache son jeu: aucune difficulté notable au programme, mais des routes jamais vraiment plates qui ont toutes les chances de donner des idées aux baroudeurs. Bien sûr, les sprinteurs auront de l'appétit, mais la chasse aux échappées s'annonce difficile...

Vendredi 12 juillet

13^e étape

Agen – Pau (171 km)

Même programme ou presque que la veille: un cap mis sur le sud-ouest et un probable match entre baroudeurs et sprinteurs sur un parcours équilibré, ni vraiment plat, ni tout à fait ondulé. Les fusées du peloton partent tout de même avec les faveurs des pronostics pour un sprint royal à Pau.

Prendre de la hauteur

À une grosse semaine du terme, le Tour de France entre pour de bon dans la haute montagne. Les deux étapes pyrénéennes vont permettre d'y voir plus clair entre

les candidats à la victoire finale de cette édition.

Samedi 13 juillet

14^e étape

Pau – Pla d'Adet (152 km)

Il y a bien sûr eu le franchissement de la frontière franco-italienne, avec le passage par le Galibier, pour déjà goûter à la haute montagne. Mais c'est à partir de cette quatorzième étape que le Tour 2024 prend définitivement de la hauteur, pour une dernière ligne droite sans répit ou presque. La première journée pyrénéenne s'annonce aussi courte qu'intense, avec l'incontournable Tourmalet (19km à 7,4%), la Hourquette d'Ancizan (8,2 km à 5,1%), et la redoutable montée finale du Pla d'Adet (10,6 km à 7,9%) et ses virages où la pente dépasse souvent les 10%. On y verra beaucoup plus clair au classement général à l'issue de cette étape.

Dimanche 14 juillet

15^e étape

Loudenvielle – Plateau de Beille (198 km)

L'enchaînement est immédiat avec une deuxième étape pyrénéenne en 24 heures, plus longue et plus aérée, proba-



blement favorable à une échappée au long cours. Six ascensions sont au menu, dont Peyresourde (6,9 km à 7,8%) à froid, dès le départ, et le difficile col d'Agnès (10 km à 8,2%), mais les passages en plaine devraient limiter la bague entre les favoris à la montée finale, heureusement redoutable, du plateau de Beille (15,8 km à 7,9%).

Lundi 15 juillet: repos

Mardi 16 juillet

16^e étape

Gruissan – Nîmes (187 km)

Après ce copieux week-end dans les Pyrénées et une journée de repos bien méritée, le peloton effectue sa traditionnelle transition entre les deux grands massifs de l'Hexagone, direction les Alpes. Un chemin qui passe souvent par Nîmes, où l'issue de l'étape du jour ne fait guère de doutes: les sprinteurs qui auront survécu jusqu'ici devraient se disputer la gagne, sauf si, comme sur la dixième étape, le vent s'en mêle et épingle le peloton...

Un final en fanfare

Revoilà les Alpes, dernier ob-

tacle sur la route de Nice, et pas des moindres. Les cinq dernières étapes de cette édition 2024 sont toutes difficiles, et susceptibles de changer la face du Tour jusqu'à l'ultime seconde.

Mercredi 17 juillet

17^e étape

Saint-Paul-trois-Châteaux – Superdévoluy (178 km)

Peu servi en moyenne montagne jusqu'ici, à part avec les antipasti italiens, le peloton retrouve ce terrain pour deux journées piège avant le grand final alpestre. Cette dix-septième étape propose ainsi un terrain longtemps facile avant l'enchaînement, dans les tout derniers kilomètres, de trois courtes difficultés: col Bayard (6,8 km à 7%), col du Noyer (7,6 km à 7,9%) et la montée finale vers Superdévoluy (3,8 km à 5,6%). Si la victoire a toutes les chances de revenir à l'échappée du jour, les favoris devront rester attentifs aussi, notamment dans le difficile col du Noyer, propice à des attaques.

Jeudi 18 juillet

18^e étape

Gap – Barcelonnette

(179 km)

Le terrain ressemble à celui de la veille, mais l'étape est en réalité très différente: pas d'arrivée au sommet, et même un final peu difficile, mais beaucoup d'ascensions casse-pattes en route. Sans un mètre de plat ou presque, cette dix-huitième étape est une aubaine pour les baroudeurs qui ont encore de la force à ce stade de l'épreuve. Pour les favoris, en revanche, c'est une journée sans tracas, *a priori*.

Vendredi 19 juillet

19^e étape

Embrun – Isola 2000 (145 km)

Il ne reste plus que trois étapes sur le Tour. Tout est fait? Impensable au vu du programme du jour. En moins de 150 kilomètres, les coureurs se voient offrir trois difficultés majeures, sans répit, pour une étape reine qui peut tout changer. D'abord le col de Vars, 18,8 km à 5,7%, pour faire mal aux jambes. Puis la terrible Cime de la Bonette, toit de la Grande Boucle du haut de ses 2 802 mètres d'altitude, interminable ascension de 22,9 km à 6,9%, pour épargner les coureurs un par un. Et enfin la montée finale vers Isola 2000, 16,1 km à 7,1%, pour s'expliquer les yeux dans les yeux. Les écarts à l'arrivée peuvent être monstrueux, y compris entre les premiers du classement général.

Samedi 20 juillet

20^e étape

Nice – Col de la Couillole (133 km)

Voilà le peloton à Nice, terme de cette édition 2024, mais il reste encore deux étapes

difficiles, et donc décisives, pour dessiner le classement final. La première trace un parcours sans répit dans l'arrière-pays niçois en trois difficultés – col de Braus (10 km à 6,6%), col de Turini (20,7 km à 5,7%) et col de la Colmiane (7,5 km à 7,1%) – avant la montée finale du col de la Couillole et ses 15,7 longs kilomètres à 7,1%. Les pentes du jour sont régulières et digestes, mais avec la fatigue accumulée depuis Florence, et au lendemain d'une journée terrible, personne n'est à l'abri de passer par la fenêtre, surtout si, comme il est probable sur un tracé aussi court, la bagarre est lancée de loin.

Dimanche 21 juillet

21^e étape

Monaco – Nice (34 km, contre-la-montre individuel)

Depuis sa première édition en 1903, jamais la Grande Boucle ne s'était terminée ailleurs qu'à Paris. Les JO changent la donne et c'est Nice qui a donc obtenu l'honneur d'accueillir le final du Tour cette année. L'occasion, pour les organisateurs, de tordre le cou au sempiternel défilé du dernier jour jusqu'aux Champs-Élysées en traçant un contre-la-montre à la fois long et difficile, plus qu'important pour les protagonistes du classement général. Si les écarts y sont faibles, on peut même imaginer le Tour basculer sur ce parcours valonné entre Monaco et Nice, qui emprunte le col de la Turbie (8,1 km à 5,6%) et un bout du col d'Èze (1,6 km à 8,1%). C'est place Masséna que le maillot jaune saura s'il l'est encore... et pour toujours.

Baptiste Bouthier

Le Tour de France 2024, équipe par équipe

Certaines équipes viennent pour gagner le Tour, d'autres avec l'espoir de remporter une étape. Toutes ne réussiront pas leur coup... Petit guide des vingt-deux formations au départ du Tour de France 2024.



DECATHLON-AG2R LA MONDIALE

Très en forme cette saison, l'équipe française aura deux leaders pour le général, **Felix Gall** (huitième et vainqueur d'étape l'an dernier) et **Ben O'Connor** (quatrième en 2021). À leurs côtés, une pléiade de chasseurs d'étape, comme **Dorian Godon**, **Aurélien Paret-Peintre** ou **Benoît Cosnefroy**.



ALPECIN-DECEUNINCK

Maillot jaune une semaine en 2021, plus discret l'an dernier, le petit-fils de Raymond Poulidor, **Mathieu Van der Poel**, sera l'une des attractions du peloton. Mais peut-être pas le plus grand pourvoyeur de succès de cette équipe, qui compte en ses rangs le meilleur sprinteur du monde, **Jasper Philipsen**, maillot vert et vainqueur de quatre étapes l'été dernier.



ARKÉA-B&B HOTELS

Toujours à la recherche de sa première victoire d'étape sur le Tour, la formation bretonne misera d'abord sur son sprinteur maison **Arnaud Démare**. Le reste de l'équipe essaiera de se glisser dans les bons coups, avec quelques atouts sérieux, tels **Kévin Vauquelin** ou **Vincenzo Albanese**.



ASTANA

Rentré bredouille l'été dernier, le sprinteur **Mark Cavendish** a remplié un an de plus pour se redonner une chance de réaliser son rêve: devenir le seul recordman de victoires d'étapes sur le Tour, statut qu'il partage pour l'heure avec **Eddy Merckx** (34 succès). Une bonne partie de l'équipe kazakhe sera à son service, à l'exception de quelques électrons libres comme **Samuele Battistella**.



BAHRAIN-VICTORIOUS

Vainqueur d'étape et sixième du général l'an dernier, **Pello Bilbao** sera à nouveau le leader. Mais il y aura bien d'autres coureurs à surveiller au sein de cette équipe, du sprinteur **Phil Bauhaus** au redoutable chasseur d'étape **Matej Mohoric** (déjà trois succès sur la Grande Boucle) en passant par le grimpeur-puncheur colombien qui monte, **Santiago Buitrago**.



BORA-HANSGROHE

Arrivé cet hiver au sein de la formation allemande, **Primoz Roglic** a tout misé sur le Tour de France cette année. Le Slovène remportera-t-il enfin la seule grande course par étapes qui manque à son palmarès? D'**Aleksander Vlasov** (cinquième en 2022) à **Jai Hindley** (vainqueur du Giro 2022) en passant par **Daniel Martinez**, il sera en tout cas remarquablement entouré.



COFIDIS

Après quinze ans de disette, la formation nordiste a enfin gagné une étape du Tour, et même deux, l'été dernier.

Libérée de ce stress, elle tentera de faire aussi bien cette année avec son sprinteur **Bryan Coquard**, ses grimpeurs **Guillaume Martin** et **Ion Izagirre** ou son passe-partout **Axel Zingle**.



EF EDUCATION

Malchanceux l'an dernier (non-partant dès la deuxième étape), **Richard Carapaz** a de nouveau tout misé sur la Grande Boucle cette année. Le grimpeur équatorien sera épaulé par **Neilson Powless**, maillot à pois pendant près de deux semaines l'été dernier, ainsi que par le feu follet irlandais **Ben Healy**.



GROUPAMA-FDJ

Outre **David Gaudu**, quatrième du Tour 2022 et neuvième l'an dernier, qui visera à nouveau un bon classement général, la formation de **Marc Madiot** misera sur son jeune puncheur **Romain Grégoire**, qui pourrait bien lever les bras dès son premier Tour. Ils pourront compter sur le soutien de coureurs solides, tels **Rudy Molard** ou **Stefan Küng**.



INEOS

Cinquième de son premier Tour à 22 ans l'an dernier, **Carlos Rodriguez** revient pour confirmer, après un début de saison remarquable (vainqueur du Tour de Romandie, deuxième du Tour du Pays basque). Il partagera le leadership avec **Egan Bernal**, vainqueur du Tour 2019, revenu à un très bon niveau. À leurs côtés, une pléiade d'excellents coureurs, capables de se muer en chasseurs d'étapes, tels **Tom Pidcock** ou **Michał Kwiatkowski**.



INTERMARCHÉ-WANTY

Objectif victoire d'étape pour la formation belge, articulée autour de son sprinteur-puncheur érythréen **Biniam Girmay**. Ses équipiers devraient animer les échappées, notamment **Louis Meintjes** en haute montagne.



ISRAËL-PREMIER TECH

Sans leader crédible pour le classement général comme pour les sprints, cette équipe voudra surtout ne pas rater les échappées susceptibles d'aller au bout, en quête d'une victoire d'étape. Entre **Stephen Williams**, **Corbin Strong**, **Michael Woods** ou **Dylan Teuns**, les candidats au jour de gloire sont nombreux.



JAYCO-AIULA

Excellent quatrième du Tour l'an dernier, **Simon Yates** aura du mal à faire aussi bien au vu de la concurrence, et pourrait se muer, comme en 2019 (deux victoires), en sniper des montagnes. **Dylan Groenewegen** sera, lui, le sprinteur désigné de l'équipe. Les autres coureurs seront au service de ces deux leaders.



VISMA-LEASE A BIKE

Double tenant du titre, **Jonas Vingegaard** sera bien évidemment le premier candidat à sa propre succession et pourra compter sur une équipe cinq étoiles pour l'aider à y parvenir: **Matteo Jorgenson**, **Sepp Kuss**, **Tiesj Benoot**...



LOTTO DSTNY

Sprinteur tout terrain, **Arnaud De Lie** va découvrir le Tour de France à 22 ans et fera partie des attractions de cette édition 2024. À ses côtés, une pléiade de baroudeurs, parmi lesquels un autre jeune Belge, **Maxim van Gils**, redoutable sur les parcours vallonnés.



MOVISTAR

Contraint à l'abandon dès la première étape l'an dernier, **Enric Mas** (cinquième en 2020, sixième en 2021) voudra prendre sa revanche et renouer avec le top 5 final du Tour. Ce sera l'objectif principal de la formation espagnole, qui tentera par ailleurs des coups, selon les terrains, avec **Alex Aranburu**, **Rémi Cavagna** ou **Ruben Guerreiro**.



SOUDAL-QUICK STEP

Champion du monde du contre-la-montre en titre, vainqueur du Tour d'Espagne 2022, **Remco Evenepoel**, 24 ans, dispute son premier Tour de France. Avec un objectif simple: le remporter. Le Belge aura une équipe entière à son service, dont les excellents grimpeurs **Mikel Landa** et **Ilan van Wilder**.



DSM-FIRMENICH

Deux grimpeurs français auront la tâche de porter les couleurs de l'équipe allemande en haute montagne: **Romain Bardet** et **Warren Barguil**, tous deux ex-maillot à pois du Tour, tous deux en quête d'un nouveau succès d'étape. En plaine, on suivra le sprinteur **Fabio Jakobsen**.



TOTALENERGIES

Ce sera difficile d'exister pour la formation vendéenne, invitée, qui n'a plus gagné sur le Tour depuis de longues années. **Mathieu Burgaudeau**, **Stef Cras** et **Jason Tesson** représentent les meilleures chances de victoire d'étape, mais cela reste mince.



LIDL-TREK

Vainqueur du Tour d'Italie 2020, le Britannique **Tao Geoghegan Hart** vise le top 10 final au général. À ses côtés, le maillot à pois du Tour 2023, **Giulio Ciccone**, et le costaud sprinteur danois **Mads Pedersen**, qui voudront tous deux remporter au moins une étape.



UAE-TEAM EMIRATES

Vainqueur du Tour 2020 et 2021, deuxième des deux dernières éditions, **Tadej Pogacar** sera à nouveau candidat à la victoire finale. Le Slovène de 26 ans aura à nouveau une équipe redoutable pour l'épauler: **Adam Yates** (troisième l'an dernier), **Juan Ayuso** (vainqueur cette année du Tour du Pays basque), **Nils Politt**, **João Almeida**...



UNO-X

Invitée pour la deuxième année de suite, la formation norvégienne cherchera à remporter une étape et dispose pour cela de plusieurs atouts, entre le grimpeur **Tobias Johannessen** et les passe-partout **Magnus Cort** ou **Soren Wærenskjold**.

Baptiste Bouthier

À qui le Tour?

Quatre coureurs semblent au-dessus du lot au départ de cette 111^e édition. Mais aucun d'entre eux n'a connu une préparation idéale de l'événement, ce qui complique grandement les pronostics. Tant mieux pour le spectacle!

Un carré d'as. Rarement, au XXI^e siècle, le Tour de France a eu à son départ autant de candidats aussi sérieux au maillot jaune. Jonas Vingegaard, Tadej Pogacar, Primoz Roglic, Remco Evenepoel: quatre coureurs, quatre générations, quatre champions aux palmarès interminables (voir encadré p. 11), quatre leaders persuadés que leur destin est de remporter la Grande Boucle cet été.

Rarement, aussi, le Tour de France a semblé aussi peu joué d'avance. Conséquence directe de cette pléiade de candidats à la victoire finale, mais aussi des circonstances qui les escortent au départ de Florence. Intouchable en haute montagne depuis qu'il a assommé Tadej Pogacar sur le Tour 2022, Jonas Vingegaard devrait s'avancer en grand favori à sa propre succession. Mais le double tenant du titre a été victime d'une très grave chute sur le Tour du Pays basque, en avril dernier: clavicule et côtes fracturées, pneumothorax, il a été tenu éloigné de

son vélo de longues semaines. Sa simple participation au Tour, cet été, n'avait même rien d'évident. Probablement pas à 100% pour tenter de remporter une troisième édition de suite, peut-il résister à tous ces prétendants?

Un défi pour Pogacar, une revanche pour Roglic?

L'occasion semble en tout cas particulièrement belle pour Tadej Pogacar, double dauphin du Danois en titre, de remporter un troisième maillot jaune après 2020 et 2021. Mais le Slovène avait choisi d'innover dans son programme cette saison en tentant de remporter, en mai dernier, le toujours difficile Tour d'Italie. Cela ne l'empêche pas de viser la victoire à Nice aussi, mais tous ceux qui ont tenté de faire le doublé Giro-Tour ces dernières années s'y sont cassé les dents. Plus personne n'a ainsi réussi cet exploit depuis Marco Pantani, en 1998, une autre époque...

C'est peut-être une autre revanche, alors, qui se dessine: celle de Primoz Roglic. Ringardisé par l'émergence de son compatriote Pogacar – qui l'avait privé de la première place, sur le fil, du Tour 2020 –, puis celle de son équipier Vingegaard, le Slovène a changé d'équipe pour tenter, à 34 ans, d'enfin accomplir son rêve de gagner la Grande Boucle, sous les couleurs de la Bora. Mais les embûches existent, dès sa garde rapprochée: ses coéquipiers Aleksander Vlasov (cinquième en 2022) et Jai Hindley (septième l'an dernier, vainqueur du Giro 2022) ont des pedigrees de leader aussi, et ils ne se mettront pas si facilement au service de Roglic. D'autant que son début de saison est venu semer le doute, faute de résultats probants, alors qu'il sortait d'une année 2023 (victoire sur le Giro, troisième de la Vuelta) encore excellente. Et il a été victime de la même chute que Jonas Vingegaard sur le Tour du Pays basque, en avril dernier. Avec bien moins de séquelles que pour le Danois, certes, mais de quoi tout de même faire gamberger pour un coureur habitué, malgré son palmarès, aux accidents et aux désillusions. Cette chute basque a fait de nombreuses victimes: Vingegaard et Roglic donc, pas mal d'anonymes du peloton, mais aussi...



Carlos Rodriguez, Tour de France 2023.



Simon Yates et Adam Yates, Tour de France 2023.

© Pauline Ballet-ASO

Remco Evenepoel. Le quatrième as du carré a dû se faire opérer après s'être fracturé la clavicule et l'omoplate, ce qui a grandement contrarié sa préparation pour le Tour. Déjà vainqueur de la Vuelta (en 2022), plus en difficulté sur les deux Giros qu'il a disputés, le Belge de 24 ans dispute sa première Grande Boucle, ce qui n'est jamais anodin. Alors que son équipe semble, sur le papier, moins forte pour l'épauler tout au long des trois semaines que celles des trois autres favoris, est-il dans les meilleures conditions pour espérer frapper un grand coup dès sa première participation?

Peu d'espoir pour un cinquième as

Résumons: Jonas Vingegaard n'est pas à 100% et a même failli ne pas prendre le départ, Tadej Pogacar a le Tour d'Italie dans les jambes, Primoz Roglic vieillit et n'arrive pas dans les meilleures conditions, Remco Evenepoel découvre le Tour de France après un printemps de convalescence qui a retardé sa préparation. Lequel de ces quatre champions souffrira le moins de son handicap? Au départ de cette 111^e édition, cette question vaut des millions... et un maillot jaune.

Car même avec des nuages au-dessus de leurs têtes, ce quatuor-là semble suffisamment supérieur au reste du peloton pour ne pas voir un cinquième larron leur damer le pion. Vlasov et Hindley, on l'a vu, partent dans l'ombre de Roglic; Juan Ayuso, jeune prodige espagnol de 21 ans, et Adam Yates, troisième l'an dernier, dans celle de Pogacar chez UAE: pas tellement plus simple. Chez Ineos, Carlos Rodriguez a été un épanté cinquième de son premier Tour l'an passé, à 22 ans, mais la marche semble encore un peu haute; quant à Egan Bernal, vainqueur de l'édition 2019, ses meilleures années semblent derrière lui bien qu'il soit revenu à un excellent niveau. Quatrième du Tour 2022, le Français David Gaudu serait déjà ravi de renouer avec le top 5 final, de même que l'Espagnol Enric Mas, le Britannique Tao Geoghegan Hart ou l'Équatorien Richard Carapaz. Mais puisqu'il n'est pas interdit de rêver, tous, au départ de Toscane, s'imaginent en secret un destin de joker.

Baptiste Bouthier

Jonas Vingegaard

Danemark, 27 ans

- 2 Tours de France (2022 et 2023, 2^e en 2021)
- 1 Critérium du Dauphiné (2023)
- 1 Tirreno-Adriatico (2024)
- 1 Tour du Pays basque (2023)



© Pauline Ballet-ASO

Tadej Pogacar

Slovénie, 25 ans

- 2 Tours de France (2020 et 2021, 2^e en 2022 et 2023)
- 3 Tours de Lombardie (2021, 2022, 2023)
- 2 Liège-Bastogne-Liège (2021, 2024)
- 2 Tirreno-Adriatico (2021, 2022)
- 1 Tour des Flandres (2023)
- 1 Paris-Nice (2023)
- 1 Tour de Catalogne (2024)



Primoz Roglic

Slovénie, 34 ans,

- 3 Tours d'Espagne (2019, 2020, 2021)
- 1 Tour d'Italie (2023)
- 2^e du Tour de France 2020
- 2 Tours du Pays basque (2018, 2021)
- 2 Tirreno-Adriatico (2019, 2023)
- 1 Critérium du Dauphiné (2022)
- 1 Paris-Nice (2022)
- 1 Tour de Catalogne (2023)
- 1 Liège-Bastogne-Liège (2020)
- Champion olympique contre-la-montre 2021



© Pauline Ballet-ASO

Remco Evenepoel

Belgique, 24 ans

- 1 Tour d'Espagne (2022)
- 2 Liège-Bastogne-Liège (2022, 2023)
- Champion du monde 2022
- Champion du monde contre-la-montre 2023





ÉPARGNE SALARIALE

Constituez une épargne,
et bénéficiez d'avantages fiscaux !

Avec les **solutions d'épargne salariale** Malakoff Humanis,
les salariés ont la possibilité de :

- bénéficier d'un **complément de rémunération** lié à la performance de leur entreprise,
- **financer des projets** avec l'épargne constituée,
- **préparer leur retraite**, et anticiper l'éventuelle perte de revenu.

Retrouvez nos solutions
sur malakoffhumanis.com

 **malakoff
humanis**

The logo consists of three red curved bars of increasing height from left to right, followed by the brand name "malakoff humanis" in a bold, lowercase, sans-serif font.

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

Quand le Tour innove...

La neuvième étape du Tour 2024, tracée autour de Troyes, empruntera cet été des chemins blancs de vigne pour la première fois de l'histoire de l'épreuve. Une innovation qui n'est que la dernière d'une longue liste, car depuis sa création, en 1903, la Grande Boucle n'a évidemment eu de cesse d'évoluer, d'essayer des choses, de chercher à rompre la monotonie ou à pimenter le spectacle. En cent onze éditions, ces innovations ont parfois changé à jamais le visage du Tour ou ont été fondamentales pour relancer le spectacle, mais elles ont pu aussi tourner au fiasco. Petit florilège.

1923: les bonif', un débat jamais refermé

Vingt ans après sa création, le Tour de France n'est déjà plus une épopée d'aventuriers solitaires un peu dingues. La montagne a vite intégré le parcours, qui s'est standardisé en un chemin de ronde le long des frontières du pays, et les arrivées se font de plus en plus souvent en peloton groupé, ce qui agace l'inventeur et patron de l'épreuve, Henri Desgrange. Pour secouer tout ça, une idée est alors essayée: offrir aux vainqueurs d'étape une bonification (c'est-à-dire un gain de temps au classement général) de deux minutes. Las, deux ans plus tard, l'idée n'a pas métamorphosé la course et est abandonnée. Mais elle est bien vite reprise, et ne va quasiment plus disparaître du Tour tout en étant maintes fois remodelée, jusqu'à la formule actuelle, qui accorde 10, 6 et 4 secondes aux trois premiers de chaque étape en ligne. Si installées qu'elles semblent faire partie

des meubles, les bonif' n'ont pourtant jamais cessé d'être débattues, leur impact réel sur la course faisant partie des questions insolubles et éternelles du cyclisme.

1934: contre-la-montre et contre soi-même

Au début des années 1930, le contre-la-montre individuel fait son trou dans l'univers cycliste et convainc les organisateurs du Tour d'en prévoir un au parcours de l'édition 1934. Le tout premier « chrono » de l'histoire de la Grande Boucle relie La-Roche-sur-Yon à Nantes. Sur 90 kilomètres, le succès populaire et sportif est tel qu'il n'y aura dès lors plus un seul Tour de France sans étape chronométrée, que ce soit en individuel ou par équipes. Mais son importance a tout de même nettement diminué au XXI^e siècle, ses détracteurs lui reprochant notamment de creuser de trop grands écarts, que la montagne ne suffit plus à combler, entre les meilleurs. De fait, alors qu'il y avait sou-

vent plus de 200 kilomètres face à la montre au menu des Tours des années 1980, on ne dépasse plus que rarement les 50 bornes aujourd'hui.

1952: rendez-vous au sommet

Le Ballon d'Alsace dès 1905, les Pyrénées en 1910, les Alpes en 1911... La montagne fait partie de l'ADN du Tour depuis toujours. Mais longtemps, départs et arrivées se sont exclusivement faits en plaine, les cols n'étant grimpés que pour être aussitôt redescendus. En 1952, changement radical: le parcours propose trois arrivées « au sommet », à l'Alpe d'Huez, à Sestrières et au Puy-de-Dôme. Trois victoires de Fausto Coppi plus tard, le bilan est mitigé – ce format ne favorise-t-il pas forcément le plus fort, au détriment du suspense? – mais la graine est plantée pour toujours. Petit à petit, les arrivées au sommet vont devenir les rendez-vous les plus importants du Tour de France, les lieux des batailles épiques entre les candidats au maillot jaune.

1978: grandeur et décadence des demi-étapes

Comment faire étape dans le plus de villes possible sans faire durer le Tour de France trois mois? Imaginée dans les années 1930, une solution va s'imposer après-guerre: les demi-étapes. Il est ainsi proposé aux coureurs deux, voire trois étapes dans la même journée – ce qui va grandement rogner leur temps de sommeil, bien sûr, et rallonger les transferts en bus ou en voiture – pour toujours plus de spectacle. Généralisée, la pratique tourne à l'abus (six journées ainsi coupées en deux en 1973) et finit par provoquer la colère des premiers concernés. Le 12 juillet 1978, à Valence-d'Agen, où est prévue l'arrivée de la première demi-étape du jour, les coureurs mettent pied à terre pour protester. Anonyme du peloton, André Chalmel résume l'opinion générale: « *Nous ne sommes pas des bêtes de cirque que l'on exhibe de ville en ville.* » La grève marque les esprits, et si quelques demi-

Suite page 14



© Charly Lopez-ASO



© Charly Lopez-ASO

étapes sont encore organisées pendant quelque temps, elles disparaissent définitivement à l'orée des années 1990.

2018: une grille... pour quoi faire?

Au XXI^e siècle, le cyclisme change encore, bien sûr, mais il devient de plus en plus difficile de vraiment innover pour les organisateurs du Tour. Avant les chemins blancs de cette année, une tentative eut quand même lieu en 2017: une étape en ligne de 65 kilomètres seulement, avec départ arrêté. Alors que les coureurs s'élancent d'habitude pour un défilé de quelques kilomètres (on appelle ça le départ fictif) avant de franchir la hauteur du kilomètre zéro (le départ réel) au sein d'un peloton déjà lancé, le coup de pistolet de départ est cette fois donné alors que les coureurs sont à l'arrêt. Pour marquer le coup, une grille de départ, façon Grand Prix de Formule 1, est même tracée au sol afin d'y placer les premiers du classement général. Beaucoup d'artifices pour pas grand-chose: le départ se fait très tranquillement et n'aura aucune incidence sur l'issue de la journée. À peine inventée, la grille de départ sera aussitôt remballée dans un carton et rangée dans la cave des innovations oubliées du Tour.

Baptiste Bouthier

Une année charnière pour

Décalée à la mi-août en raison des Jeux olympiques, l'épreuve féminine doit confirmer son engouement populaire naissant. Les attractions attendues : le public néerlandais, L'Alpe d'Huez et la tenante du titre, Demi Vollering.

Du nouveau pour éviter les JO

Relancé en 2022, le Tour de France femmes s'était, ces deux dernières années, déroulé dans la foulée immédiate de son équivalent masculin, offrant aux spectateurs quatre semaines de vélo d'affilée. Mais cet été, les Jeux olympiques de Paris changent complètement la donne. « *La priorité était de garder un créneau pendant les vacances scolaires, pour que cela reste un succès populaire* », expliquait, au moment de la présentation du parcours, la directrice de l'épreuve, Marion Rousse. C'est donc du 12 au 18 août que les coureuses participeront à cette édition 2024 du Tour de France... qui se déroulera en majeure partie à l'étranger! Conséquence directe des Jeux olympiques là aussi, la Grande Boucle femmes s'élancera de Rotterdam et restera trois jours aux Pays-Bas avant de rejoindre la Belgique puis, à l'arrivée de la cinquième des huit étapes seulement, la France. Autre changement: la tenue de deux demi-étapes la même journée, le mardi 13 août, avec une étape en ligne le matin puis un contre-la-montre individuel de 6,3 kilomètres l'après-midi. « *On a choisi les Pays-Bas parce qu'on sait qu'il y aura un engouement*, expliquait encore Marion Rousse. C'est le pays du vélo, avec

de nombreuses championnes comme Demi Vollering, la tenante du titre. »

Des symboles pour marquer les esprits

Les Champs-Élysées et La Planche des belles filles en 2022, le Tourmalet en 2023: depuis qu'il a repris en main le Tour de France femmes, l'organisateur ASO s'échine à proposer sur l'épreuve des légendes du Tour masculin. Une course aux symboles qui est également au programme cet été puisque le juge de paix de l'épreuve sera la mythique ascension de L'Alpe d'Huez, dont les fameux vingt et un virages (13,8 km à 8,1%) serviront d'arrivée à la dernière étape, qui passera aussi par le col du Glandon (19,7 km à 7,2%). Un final époustouflant pour une semaine qui ira crescendo, suivant longtemps la haute montagne – il est vrai inexistante aux Pays-Bas... Mais passé le chrono de Rotterdam, qui fera de premiers écarts au gé-

néral, la quatrième étape, à mi-parcours, sera un rendez-vous important et chargé, lui aussi, de symboles. Elle reliera en effet Valkenburg à Liège, c'est-à-dire les villes hôtes de l'Amstel Gold Race et de Liège-Bastogne-Liège, les deux classiques ardennaises du printemps. Autrement dit, le parcours sera particulièrement vallonné, avec notamment le célèbre Cauberg, juge de paix de la classique néerlandaise, mais aussi Mont-Theux, la côte de la Redoute, la côte des Forges et la côte de la Roche-aux-Faucons, quatre des principales difficultés de l'épreuve belge. Le spectacle sera forcément au rendez-vous, que ce soit sur la route ou tout autour: le public s'annonce nombreux sur ces terres où le cyclisme est roi.

Qui peut battre Demi Vollering?

Deuxième il y a deux ans, vainqueure l'an dernier, Demi Vollering s'avance sur ce Tour 2024



Cinquième étape du Tour de France 2023, Onet-le-Château – Albi.

© Charly Lopez-ASO

le Tour de France femmes

dans la peau de la tenant du titre et surtout de la grandissime favorite. À 27 ans, la Néerlandaise est intouchable dans les grands cols depuis un an et demi et semble presque seule au monde maintenant que sa rivale et compatriote Annemiek van Vleuten, lauréate de l'édition 2022, a pris sa retraite. Sa position est d'autant plus confortable qu'elle évolue dans l'équipe la plus forte du peloton, la SD Worx, où elle peut compter sur le soutien de la championne du monde Lotte Kopecky, de sa compatriote Lorena Wiebes ou de la Suissesse Marlen Reusser, toutes trois parmi les toutes meilleures coureuses du peloton...

Elle ne manque néanmoins pas d'adversaires. La première d'entre elles est peut-être celle qui a terminé troisième des deux dernières éditions, Katarzyna Niewiadoma: excellente grimpeuse, la Polonaise a très bien démarré la saison et semble avoir retrouvé ses toutes meilleures jambes, celles d'il y a cinq ou six ans, quand elle collectionnait les succès. Mais le public français aura surtout le regard tourné vers Juliette Labous. Cinquième l'an dernier, quatrième l'année précédente, la coureuse de la DSM est une grimpeuse de top niveau mondial et sa deuxième place sur le Giro, l'an passé, montre qu'elle a les capacités pour viser mieux sur le Tour de France. Mais, au vu de l'avantage physique et psychologique de Vollering, c'est peut-être pour les deux autres places sur le podium que le reste du

Le parcours du Tour de France femmes, de Rotterdam à L'Alpe d'Huez, du 12 au 18 août 2024.

Grand Départ	
LA HAYE	lundi 12 août (étape 1)
mardi 13 août (étape 2)	ROTTERDAM
mardi 13 août (étape 2)	DORDRECHT
ROTTERDAM	
LUNDI 12 AOÛT - MONDAY 12 AUGUST	
1	ROTTERDAM > LA HAYE
	124 km
MARDI 13 AOÛT - TUESDAY 13 AUGUST	
2	DORDRECHT > ROTTERDAM
	67 km
MARDI 13 AOÛT - TUESDAY 13 AUGUST	
3	ROTTERDAM > ROTTERDAM
	6,3 km
MERCREDI 14 AOÛT - WEDNESDAY 14 AUGUST	
4	VALKENBURG > LIÈGE
	122 km
JEUDI 15 AOÛT - THURSDAY 15 AUGUST	
5	BASTOGNE > AMNÉVILLE
	150 km
VENDREDI 16 AOÛT - FRIDAY 16 AUGUST	
6	REMIREMONT > MORTEAU
	160 km
SAMEDI 17 AOÛT - SATURDAY 17 AUGUST	
7	CHAMPAGNOLE > LE GRAND-BORNAND
	167 km
DIMANCHE 18 AOÛT - SUNDAY 18 AUGUST	
8	LE GRAND-BORNAND > ALPE D'HUEZ
	150 km
TOTAL AVANT HOMOLOGATION	
TOTAL BEFORE HOMOLOGATION	
946,3 km	

peloton va essentiellement se battre. Ce sera en tout cas l'objectif principal de la Danoise Cecilie Uttrup Ludwig, de l'équipe FDJ-Suez, septième l'an dernier, ainsi que des Italiennes Silvia Persico (cinquième il y a deux ans) et Gaia Realini (troisième du Giro et de la Vuelta l'an dernier, à 22 ans seulement). Leur compatriote Elisa Longo Borghini sera aussi à surveiller, portée par un début de saison tonitruant, mais elle a jusqu'ici toujours montré des limites en haute montagne. Et puisque les Pays-Bas sont la nation forte du

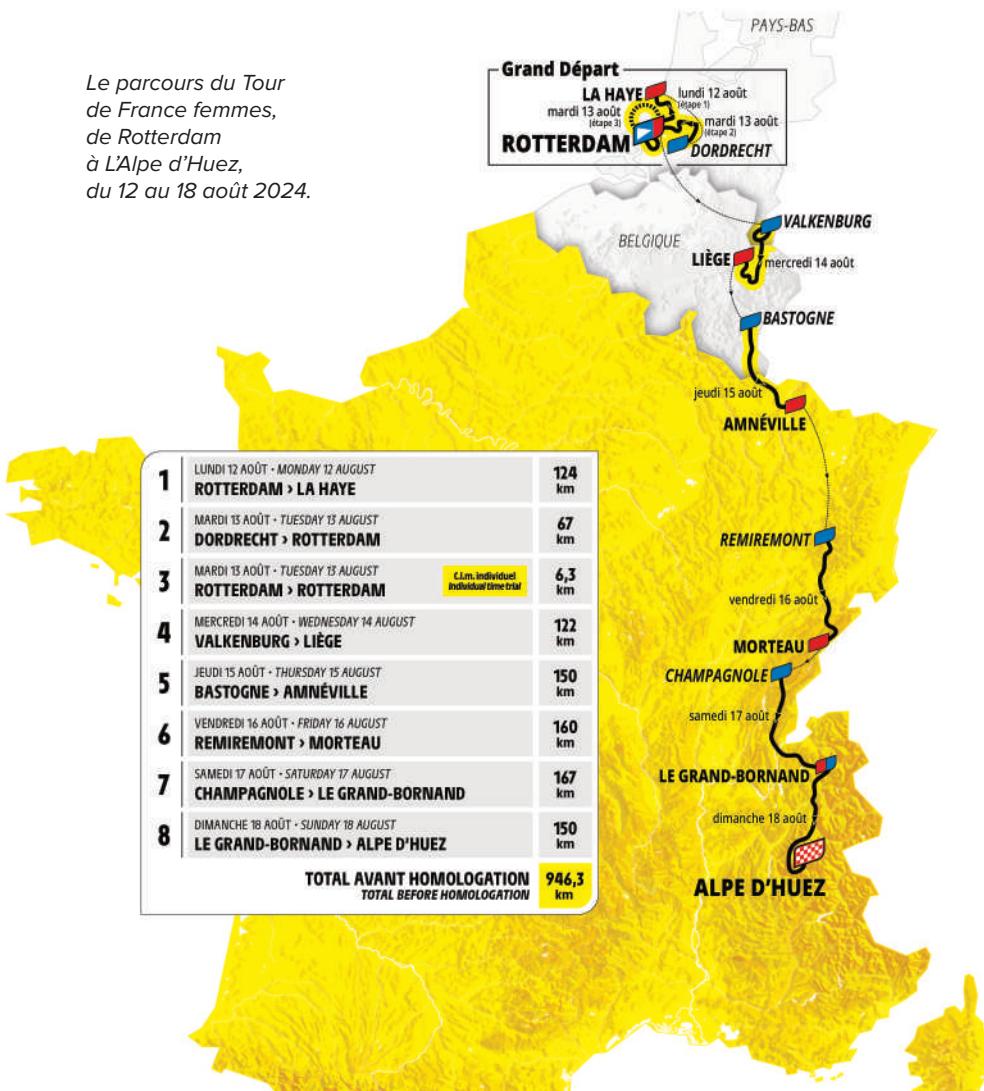
cyclisme chez les femmes, il faudra garder à l'œil la vainqueure du Tour de l'Avenir 2023, Shirin van Anrooij...

S'installer dans la durée

Passé l'euphorie de la relance de l'épreuve, le Tour de France femmes doit désormais faire le plus dur: confirmer. Le succès populaire a été au rendez-vous ces deux dernières années, mais cette édition 2024 est plus à risques, avec ces dates décalées et un risque d'overdose de sport pour le public, après un enchaînement Euro de foot –

Tour de France hommes – Jeux olympiques, entre la mi-juin et la mi-août. « Des Tours de France femmes, il y en a eu avant nous et tous ont fini par disparaître, n'oublie pas Marion Rousse. Notre priorité, c'est donc d'abord de pérenniser l'épreuve. » La patronne du Tour femmes sait que dans cette optique, elle joue gros cet été. Mais qu'avec la locomotive que représente le Tour masculin derrière elle, ses appuis restent très solides. Si, en plus, une coureuse française venait à se mêler à la lutte pour le maillot jaune...

Baptiste Bouthier





La prévention, c'est ensemble que nous la faisons.

Campagnes de sensibilisation et d'information, ateliers, stages et conseils...

Depuis plus de 20 ans, nous agissons sur les territoires pour rendre nos sociétaires acteurs de leur propre prévention, et les aider à réduire les risques au quotidien.

- Dangers de la route
- Santé et autonomie
- Gestes qui sauvent
- Dangers du quotidien

- Aléas naturels
- Risques nautiques
- Risques cyber
- Argent et éducation budgétaire



La Macif,
c'est vous.

Crédit photo : P5 / Photononstop.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

1 Jamais, depuis sa création, le Tour de France ne s'était élancé comme cette année d'Italie. Combien de pays étrangers ont-ils jusqu'ici eu droit à l'honneur d'un Grand Départ?

- A Aucun
- B 4
- C 7
- D 10

2 Leader du classement général pendant 24 heures après sa victoire à Laruns, Jai Hindley est devenu l'an dernier le premier Australien à porter le maillot jaune du Tour depuis...

- A Cadel Evans en 2010
- B Rohan Dennis en 2015
- C Richie Porte en 2020
- D Michael Matthews en 2023

3 La huitième étape du Tour s'achève cette année à Colombey-les-Deux-Églises, village connu pour avoir été la résidence secondaire de Charles de Gaulle. Une année, le peloton du Tour s'était même arrêté à la hauteur du général en traversant la commune de Haute-Marne. C'était en...

- A 1950
- B 1955
- C 1960
- D 1965

4 Vainqueure du Tour de France femmes l'an dernier, Demi Vollering a accompli une saison 2023 exceptionnelle. Quel autre exploit a-t-elle réalisé?

- A Elle a fait le triplé Amstel Gold Race – Flèche wallonne – Liège-Bastogne-Liège
- B Elle est montée sur le podium de seize des dix-neuf épreuves dont elle a pris le départ
- C Elle a remporté dix-sept victoires
- D Les trois

5 Il y a dix ans, l'Italien Vincenzo Nibali dominait de la tête et des épaules le Tour 2014: 4 victoires d'étapes et plus de 7 minutes d'avance sur ses premiers poursuivants au général. Qui l'accompagnait sur le podium final?

- A Jean-Christophe Peraud et Thibaut Pinot
- B Romain Bardet et Chris Froome
- C Alberto Contador et Alejandro Valverde
- D Geraint Thomas et Nairo Quintana

6 S'il n'est pas parvenu, pour la deuxième année de suite, à priver Jonas Vingegaard de la victoire finale, Tadej Pogacar a quand même profité du Tour 2023 pour accroître sa

collection de victoires d'étapes, à Cauterets et au Markstein.

Il en compte désormais...

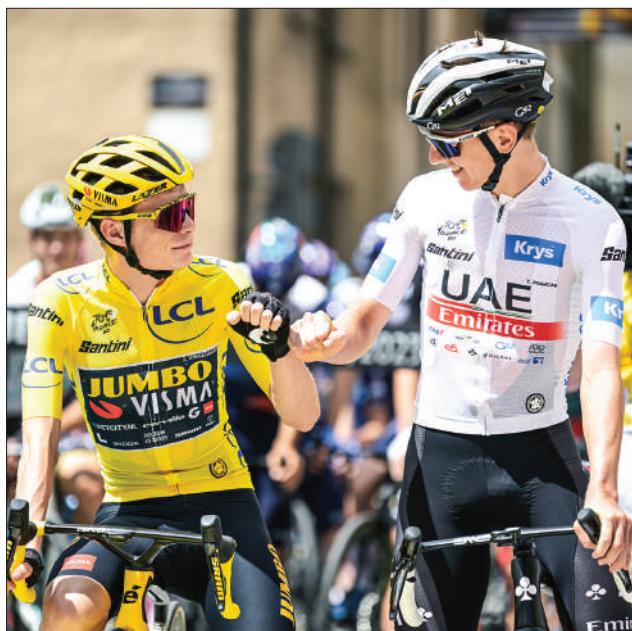
- A 5
- B 8
- C 11
- D 14

7 Pendant ce temps, un seul Français a levé les bras sur la Grande Boucle l'an dernier, lequel?

- A Victor Lafay à Saint-Sébastien, sur la deuxième étape
- B Bryan Coquard à Nogaro, sur la quatrième étape
- C Pierre Latour au Puy-de-Dôme, sur la neuvième étape
- D Mathieu Burgaudeau à Belleville-en-Beaujolais, sur la douzième étape

8 Jonas Vingegaard, lui, est entré grâce à sa victoire finale sur le Tour 2023 dans le club des coureurs ayant remporté la Grande Boucle au moins deux fois. Combien de coureurs composent ce cercle fermé?

- A 8
- B 13
- C 18
- D 22



Tour de France 2023, Jonas Vingegaard et Tadej Pogacar.

© Charly Lopez-ASO



Tour de France femmes 2023, Demi Vollering.

© Thomas Maheux-ASO



© Pauline Ballet-ASO

Tour de France 2023, Champs-Élysées.

9 Depuis 2022, le Tour de France a relancé une épreuve féminine d'une semaine, qui vit sa troisième édition cet été. Quelle est la seule coureuse française à avoir terminé les deux premières dans le top 10 du classement final?

- A Audrey Cordon-Ragot
- B Juliette Labous
- C Évita Muzic
- D Cédrine Kerbaol

10 Il y a un siècle, l'Italien Ottavio Bottecchia remportait le Tour de France 1924 en signant un exploit rarissime, lequel?

- A Il a remporté toutes les étapes
- B Il a mené le classement général de la première à la dernière étape
- C Il a devancé ses poursuivants au général de plus d'une heure
- D Il a renversé le Tour de France sur la dernière étape

11 Qui est le plus ancien vainqueur du Tour de France encore vivant au 1^{er} janvier 2024?

- A Lucien Aimar
- B Jan Janssen
- C Federico Bahamontes
- D Raymond Poulidor

12 Une Grande Boucle sans aucune victoire d'étape française, cela n'est plus arrivé depuis...

- A 2019
- B 2009
- C 1999
- D 1989

13 Après La Planche des Belles Filles en 2022 et Pau l'an dernier, le Tour de France femmes s'achève cet été dans un lieu mythique de l'épreuve, lequel?

- A À l'Alpe d'Huez
- B Au col du Tourmalet
- C Sur les Champs-Élysées
- D Au Puy-de-Dôme

14 Quel coureur a remporté le maillot à pois du classement de la montagne l'an dernier?

- A Jonas Vingegaard
- B Tadej Pogacar
- C Giulio Ciccone
- D Felix Gall

15 En raison de la tenue des Jeux olympiques à Paris cet été, le Tour s'achève cette année à Nice. Depuis quand la capitale n'avait-elle plus accueilli la dernière étape de la Grande Boucle?

- A 1912
- B 1938
- C 1989
- D C'est inédit

1. D, 22. Dont quatre fois qui ne l'ont remporté que deux fois.

2. B, Rohan Dennis en 2015. Le Rouleur avait remporté l'Espagne, l'Allemagne, l'Autriche et l'Ukraine.

3. C, 1960. C'est le directeur de la course, Jacques Goddet,

4. D, les trois! A 27 ans, la Néerlandaise est la nouvelle étoile alors présidente de la République.

5. A, Jean-Christophe Péraud et Thibaut Pinot. Cela faisait 2024 en grande favorite.

6. C, 11. Vainqueur de trois étapes lors de ses trois premières participations, en 2020, 2021 et 2022, le Slovène a fait un peu moins bien l'an dernier.

7. A, Victor Laxay à Saint-Sébastien, sur la deuxième étape.

8. B, Juliette Labous. La coureuse de l'équipe DSM a fini Hinaut et Miguel Indurain partagent le record absolu.

9. B, Juliette Labous. La coureuse de l'équipe DSM a fini à la dernière étape. Seul Romain Maes, en 1935, a lui aussi terminé deuxième du Tour d'Allemagne l'an dernier.

10. B, Eddy Merckx. Avec cinq succès, Jacques Anquetil, Eddy Merckx, Bernard Hinault et Miguel Indurain partagent le record absolu.

11. A, Lucien Aimar. Le Français s'est imposé lors de l'édition 1966. Il est néanmoins (84 ans), vainqueur du Tour deux ans plus tard.

12. C, 1999. En cent dix éditions, le Tour 1926 est le seul à n'avoir vu aucun Français lever les bras.

13. A, à l'Alpe d'Huez. Jamais les coureuses n'ont grimpé en compétition la mythique ascension aux Vingt et un virages.

14. C, Giulio Ciccone. Jamais les coureuses n'ont grimpé en malloit depuis plus de trente ans et Claudio Chiappucci,

15. D, c'est inédit. Jamais le Tour de France n'a été acheté en 1993.

sortant en solitaire sous la flamme rouge.

Le coureur de Cofidis avait piégé le groupe des favoris en

participations, en 2020, 2021 et 2022, le Slovène a fait un peu moins bien l'an dernier.

6. C, 11. Vainqueur de deux Français n'étaient pas montés en même temps sur le podium final de la Grande Boucle.

7. A, Victor Laxay à Saint-Sébastien, sur la deuxième étape.

8. B, Juliette Labous. La coureuse de l'équipe DSM a fini à la dernière deuxième place.

9. B, Rohan Dennis en 2015. Le Rouleur avait remporté l'Espagne, l'Allemagne, l'Autriche et l'Ukraine.

10. B, 22. Dont quatre fois qui ne l'ont remporté que deux fois.

11. A, Lucien Aimar. Le Français s'est imposé lors de l'édition 1966. Il est néanmoins (84 ans), vainqueur du Tour deux ans plus tard.

12. C, 1999. En cent dix éditions, le Tour 1926 est le seul à n'avoir vu aucun Français lever les bras.

13. A, à l'Alpe d'Huez. Jamais les coureuses n'ont grimpé en compétition la mythique ascension aux Vingt et un virages.

14. C, Giulio Ciccone. Jamais les coureuses n'ont grimpé en malloit depuis plus de trente ans et Claudio Chiappucci,

15. D, c'est inédit. Jamais le Tour de France n'a été acheté en 1993.

Réponses:

**Quelle que soit la taille
de mon entreprise**
grande, moyenne, petite ou très petite



**AUX CÔTÉS DE
TOUS LES SALARIÉS**

SALARIÉS DES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS ET DU PARTICULIER EMPLOYEUR: VOUS AVEZ DES QUESTIONS? FO VOUS RÉPOND!

La question

Vendeuse en boulangerie artisanale, je suis en CDI (24 heures). La boulangerie était fermée le 25 décembre, dois-je rattraper cette journée?

► La réponse de FO

Par principe, un jour chômé pour cause de fermeture d'entreprise ne doit pas être récupéré. En effet: «*Les heures de travail perdues par suite de chômage des jours fériés ne donnent pas lieu à récupération*» (C. trav., art. L.3133-2). De plus, à la condition d'avoir trois mois d'ancienneté, le jour férié chômé est rémunéré (C. trav., art. L.3133-3).

La question

À l'issue de la journée de travail, le comptage de caisse est-il comptabilisé dans nos heures de travail?

► La réponse de FO

Le comptage de votre caisse est une prestation de travail qui doit être effectuée pendant votre temps de travail et doit donc être rémunérée comme du temps de travail effectif.

En effet, juridiquement, il s'agit d'un «*temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et se conforme à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles*». C'est une disposition d'ordre public à laquelle on ne peut pas déroger (C. trav., art. L. 3121-1).

La question

Après plus de trente ans d'ancienneté dans un salon de coiffure, j'ai décidé de faire valoir mes droits à la retraite. Existe-t-il une prime de départ et quel est son mode de calcul?

► La réponse de FO

La convention collective de la coiffure renvoie aux dispositions légales en termes d'indemnité de départ à la retraite (à l'initiative du salarié) (CCN 7-5-2). Ainsi, sauf dispositions plus favorables dans un accord d'entreprise, ce sont les dispositions du Code du travail qui s'appliquent.

Aux termes de l'article 1237-3 du Code du travail, «*tout salarié quittant volontairement l'entreprise pour bénéficier d'une pension de vieillesse a droit à une indemnité de départ à la retraite*».

Le taux de cette indemnité varie en fonction de l'ancienneté du salarié dans l'entreprise. Ses modalités de calcul sont fonction de la rémunération brute dont il bénéficiait antérieurement».

L'indemnité sera égale à (C. trav. Art. D.1237-1):

- un demi-mois de salaire si l'ancienneté de la salariée est comprise entre dix et quinze ans;

- un mois de salaire si l'ancienneté de la salariée est comprise entre quinze et vingt ans;
- un mois et demi de salaire si l'ancienneté de la salariée est comprise entre vingt et trente ans;
- deux mois de salaire si l'ancienneté de la salariée est de plus de trente ans.

En dessous de dix ans d'ancienneté, aucune indemnité légale de départ en retraite n'est octroyée.

«*Le salaire à prendre en considération pour le calcul de l'indemnité de départ en retraite est, selon la formule la plus avantageuse pour l'intéressé:*

- soit le douzième de la rémunération des douze derniers mois précédant le départ à la retraite;
- soit le tiers des trois derniers mois (dans ce cas, toute prime ou autre élément de salaire annuel ou exceptionnel qui aurait été versé au salarié pendant cette période est pris en compte à due proportion) » (C. trav., art. D.1237-2).

Par conséquent, votre indemnité de départ en retraite sera évaluée à deux mois de salaire. Le versement de celle-ci est attribué lors de la première liquidation complète de la retraite (C. trav., art. L.1237-9).

**RETROUVEZ BIEN PLUS
DE RÉPONSES
ET D'INFORMATIONS
SUR LE SITE FO DÉDIÉ
POUR VOUS: INFO-TPE.FR**





**Quelle que soit la taille
de l'entreprise**
grande, moyenne, petite ou très petite

FO AUX CÔTÉS DE TOUS LES SALARIÉS

**Salaire, emploi, conditions de travail, formation,
négociation, conventions collectives,
protection sociale, prévoyance,
conseil, aide, défense**

***J'ai un problème au boulot.
J'appelle***



FO regroupe des femmes et des hommes **libres**, dans une organisation **indépendante**, unis pour défendre et améliorer les **droits** des salariés, en obtenir de nouveaux.

FO est fondamentalement attaché aux valeurs de la République : **Liberté - Égalité - Fraternité**, mais aussi

Les militants **FO** sont au plus proche de la réalité du terrain et des métiers pour **représenter** les salariés.

Un syndicat pour tous !

Salariés d'une grosse entreprise mais aussi d'une toute petite entreprise, agent d'un service public, retraités et chômeurs, jeunes et cadres.



C'EST POUR QUI ?

Vendeuse en boulangerie, préparateur en pharmacie, concierge, assistante maternelle, boucher, intermittent du spectacle, coiffeuse, clerc de notaire, salarié de l'agro-alimentaire, secrétaire médicale, serveur, cuisinier, réceptionniste en hôtel...

Tous ont leur place à Force Ouvrière !

FO

est là pour vous accompagner, vous conseiller, vous défendre

us les salariés !

ntalement attachée
républicaines
- Fraternité - Laïcité,
de **Solidarité.**

C'EST QUOI ?



Ce sont les syndicats qui, au niveau national, négocient vos droits liés à votre **convention collective**, votre salaire, votre protection sociale (régimes de prévoyance et de remboursement de frais de santé), vos droits à la formation professionnelle.

Pour les salariés des Très Petites Entreprises (TPE) et du particulier employeur, c'est d'autant plus vrai qu'ils ne bénéficient pas d'une représentation syndicale directe. Les syndicats jouent un rôle essentiel au niveau de la **branche professionnelle**.

Ce que défend FO

Salaires, retraite, Assurance chômage, santé au travail, conditions et temps de travail, droit à congés, égalité professionnelle, handicap, lutte contre toute forme de discrimination...

FO, c'est la force de la proximité

avec plus de 23 000 implantations partout en France, FO est **près de vous**, à travers ses militants, ses Unions départementales et locales et ses Fédérations professionnelles.

vous défendre à chaque étape de votre vie professionnelle.

Pour connaître ses droits, être conseillé, accompagné et épaulé, grâce à ses militants engagés, FO est à vos côtés !

Le salarié convoqué à un entretien préalable à son licenciement a le droit d'être assisté par un autre salarié. S'il n'y a pas de représentant du personnel dans l'entreprise, il peut se faire assister par un conseiller extérieur, appelé conseiller du salarié, qui peut aussi intervenir lors d'une médiation avec l'employeur, voire lors de la négociation d'une rupture conventionnelle.

LE CONSEILLER DU SALARIÉ

Sa mission consiste à informer le salarié de ses droits dans le cadre de la procédure. Il l'aide à organiser sa défense et rappelle à l'employeur ses obligations légales. Il exerce également un rôle de témoin.

A **FO**, les militants conseillers du salarié sont là pour vous aider.

LE DÉFENSEUR SYNDICAL

Le défenseur syndical est un salarié autorisé à assister ou représenter un autre salarié engagé dans une procédure contentieuse (Conseil de prud'hommes, cour d'appel).

A **FO**, les militants défenseurs syndicaux sont formés pour vous accompagner, vous conseiller et vous défendre.

C'est le tribunal compétent pour régler tout litige survenant entre l'employeur et le salarié (congés payés, salaire, licenciement, par exemple).

LES PRUD'HOMMES

Divisé en 5 sections correspondant aux différents secteurs d'activités (encadrement, industrie, commerce et services commerciaux, agriculture, activités diverses), chaque conseil de prud'hommes est composé d'un nombre égal de conseillers prud'homaux représentant les salariés et les employeurs. Ils sont ainsi les « juges du travail ».

A **FO**, les conseillers prud'homaux désignés sont formés en droit du travail lors de leur prise de mandat et tout au long de celui-ci pour mieux accompagner les salariés.

**A FO, tous ces militants sont formés et ont une réelle connaissance du droit du travail
pour mieux vous accompagner, vous représenter et vous défendre !
Pour les joindre, contactez l'union départementale FO de votre lieu de travail.**

*Je fais confiance à un syndicat
qui me défend.
Je vote*



ÉLECTION PROFESSIONNELLE DANS LES TPE:

JE VOTE POUR MES DROITS, JE VOTE FO

Près de 5 millions de salariés des entreprises de moins de 11 salariés et des particuliers employeurs sont appelés à voter du 25 novembre au 9 décembre 2024 pour désigner leurs représentants syndicaux.

Ce sont les syndicats qui, au niveau national interprofessionnel et de la branche professionnelle, négocient vos droits liés à votre convention collective, votre salaire, votre protection sociale (régimes de prévoyance et de remboursement de frais de santé), vos droits à la formation professionnelle, vos conditions de travail. Pour les salariés des Très petites entreprises (TPE) et des particuliers employeurs, FO joue un rôle essentiel au niveau de la branche professionnelle.

L'enjeu est important pour que vous soyez bien représentés dans votre branche professionnelle et au sein de votre conseil de prud'hommes.

Votre voix compte.

Qui peut voter? Vous êtes électeur:

- ➔ si vous avez été salarié en CDI, CDD ou contrat d'apprentissage dans une entreprise de moins de 11 salariés ou employé à domicile en décembre 2023;
- ➔ si vous avez 16 ans révolus au 25 novembre 2024;
- ➔ quelle que soit votre nationalité.

Comment savoir si je suis bien inscrit sur la liste électorale?

➔ Vous pouvez vérifier sur le site election-tpe.travail.gouv.fr en consultant la liste électorale et en vérifiant si vos informations présentes sont exactes à partir du 2 septembre 2024.

➔ Si vous n'êtes pas inscrit et que vous respectez les conditions ci-dessus, vous pouvez faire une demande d'inscription jusqu'au **30 septembre**.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site election-tpe.travail.gouv.fr.

Comment voter?

➔ **Vous allez recevoir un premier courrier du ministère du Travail estampillé Élection TPE fin août.** Il vous permettra d'aller sur le site dédié election-tpe.travail.gouv.fr pour vérifier et mettre à jour vos données personnelles dès le 2 septembre.

➔ **Vous recevrez un second courrier mi-novembre avec votre matériel de vote.**

Et si vous ne recevez pas de courrier?

Vérifiez vos données personnelles (notamment votre adresse postale) en vous connectant à votre espace personnel sur le site election-tpe.travail.gouv.fr ou en contactant l'assistance téléphonique au **09 69 37 01 37**.



DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE:

JE VOTE!

Voter c'est simple, rapide et confidentiel. Quelques minutes suffisent:

- soit en ligne en se connectant au site election-tpe.travail.gouv.fr;
- soit en renvoyant le bulletin reçu par courrier.

Je vote FO pour être mieux représenté:

- pour un syndicat qui négocie pour moi ma convention collective: mon salaire, mes primes, mon temps de travail, mes congés, mes formations, mes conditions de travail...

Je vote FO pour être mieux conseillé:

- sur mes droits en tant que salarié de TPE ou employé à domicile;
- sur les évolutions qui concernent ma branche professionnelle.

Je vote FO pour être défendu

FAITES-VOUS ENTENDRE. VOTEZ FO!

SALARIÉS DES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS ET DU PARTICULIER EMPLOYEUR: VOUS AVEZ DES QUESTIONS? FO VOUS RÉPOND!

La question

Je suis actuellement salariée en boulangerie, celle-ci est ouverte tous les jours de la semaine. Je n'ai aucun jour de repos le samedi ou le dimanche, je voulais savoir s'il y avait un minimum de repos à prendre en samedi ou dimanche par mois?

► La réponse de FO

En vertu de l'article L.3132-2 du Code du travail, le repos hebdomadaire doit avoir une durée minimale de vingt-quatre heures consécutives auxquelles s'ajoutent les onze heures consécutives de repos quotidien, ce qui aboutit à un total de trente-cinq heures consécutives de repos hebdomadaire.

Ainsi, l'employeur n'a légalement que l'obligation d'accorder un jour de repos dans la semaine et non deux journées (excepté si cela est expressément prévu dans votre contrat de travail).

Pour ce qui est du travail le dimanche, en raison de l'activité de l'entreprise (boulangerie), l'employeur peut être amené à ouvrir le dimanche et à faire travailler des salariés durant cette journée en attribuant une majoration de salaire de 20% (art. 28 de la CCN).

La question

Chauffeur-livreur, je vais être licencié pour inaptitude à la suite d'un accident de travail. Pourriez-vous m'indiquer quelles indemnités pour solde de tout compte doivent m'être versées dans ce cadre?

► La réponse de FO

Outre les différentes sommes susceptibles de vous être dues, liées à l'exécution de votre contrat de travail (notamment l'indemnité compensatrice de congés payés, fonction du quantum des CP acquis et non pris), vous pouvez prétendre à:

- une indemnité compensatrice de préavis (C. trav., art. L. 1226-14);
- une indemnité spéciale de licenciement du double du montant de l'indemnité légale (art. L. 1226-14).

À noter que le délai pour dénoncer les soldes figurant sur votre reçu pour solde de tout compte est restreint: six mois à compter de sa signature.

La question

Préparatrice en pharmacie, notre employeur nous informe, mes collègues et moi, que les prochains congés d'été seront à prendre du 15 juin au 15 septembre. Ayant un enfant scolarisé et un mari qui ne peut prendre des congés que quinze jours en août, quel

recours ai-je pour prendre des vacances avec ma famille?

► La réponse de FO

Selon les textes, pour fixer l'ordre des départs, l'employeur doit tenir compte des critères suivants:

- situation de famille des bénéficiaires (notamment les possibilités de congé du conjoint ou du partenaire de Pacs, la présence au sein du foyer d'une personne handicapée ou d'une personne âgée en perte d'autonomie);
- durée de service chez l'employeur;
- activité chez un ou plusieurs autres employeurs.

Dans la pratique, après avoir pris connaissance de ces éléments et des souhaits des salariés, l'employeur utilise son pouvoir de décision et détermine l'ordre de départ en congés pour chacun selon les besoins de l'organisation de l'entreprise.

**RETROUVEZ BIEN PLUS
DE RÉPONSES
ET D'INFORMATIONS
SUR LE SITE FO DÉDIÉ
POUR VOUS: INFO-TPE.FR**



Les militants **FO** vous accueillent

Le Tour 2024 traverse des départements de France dans lesquels Force Ouvrière est bien sûr présente.

FO, ce sont des implantations partout sur le territoire. Les unions départementales sont « votre interlocuteur de proximité » pour répondre, informer et accompagner chacun, quel que soit le secteur d'activité, du privé comme du public. Ne restez pas isolé. Adhérez à FO, un syndicat fermement attaché à la défense des droits de tous.



Vos UD le long du Tour de France 2024

UD-FO 73 – Savoie

Maison des Syndicats
3-5, rue Ronde - BP 50423
73004 Chambéry Cedex
Tél.: 04 79 69 24 87
pierre.didio@fo-savoie.fr
<http://www.fo-savoie.fr>

UD-FO 01 – Ain

Maison des Syndicats
3, impasse Alfred-Chanut
01000 Bourg-en-Bresse
Tél.: 04 74 21 07 07
Mail : udfo@fo01.fr
<http://01.force-ouvriere.org/>

UD-FO 71 – Saône-et-Loire

Maison des Syndicats
Place des Cordeliers
71000 Mâcon
Tél.: 03 85 38 15 55
udfo71@force-ouvriere.fr
<http://71.force-ouvriere.org/>

UD-FO 21 – Côte-d'Or

2, rue Romain-Rolland
21000 Dijon
Tél.: 03 80 67 11 51
udfo21@force-ouvriere.fr
<http://udfo21.over-blog.com/>

UD-FO 52 – Haute-Marne

Bourse du Travail
4, rue Guyard - BP 168
52005 Chaumont Cedex
Tél.: 03 25 03 09 51
udfo52@force-ouvriere.fr
<http://52.force-ouvriere.org>

UD-FO 10 – Aube

2A, boulevard du 1^{er} RAM
10000 Troyes
Tél.: 03 25 73 23 58
udfo10@force-ouvriere.fr
<https://udfo10.org/>

UD-FO 45 – Loiret

Bourse du Travail
10, rue Théophile-Naudy
45000 Orléans
Tél.: 02 18 88 53 90
udfo45@force-ouvriere.fr
<http://45.force-ouvriere.org/>

UD-FO 18 – Cher

22, rue Jean-Chaumeau
18000 Bourges
Tél.: 02 48 65 01 44
forceouvriereducher@udfo18.fr

UD-FO 23 – Creuse

Maison des Associations
et Syndicats - 5^e étage
11, rue de Braconne
23003 Guéret Cedex
Tél.: 05 55 52 06 28
udforce-ouvriere23@sfr.fr

UD-FO 15 – Cantal

8, place de la Paix
15000 Aurillac
Tél.: 04 71 43 01 37
ou 06 18 95 98 31

Si je me syndique, mon employeur va-t-il le savoir?

Non, car l'adhésion à une organisation syndicale relève de la vie privée du salarié. Une seule condition est nécessaire pour adhérer à Force Ouvrière, il suffit d'être salarié (actif ou inactif) ou retraité. S'il n'y a pas de représentant du personnel dans l'entreprise, il suffit, pour se syndiquer, de contacter l'union départementale qui correspond au lieu de travail.

UD-FO 11 – Aude

10, boulevard
du Commandant-Roumens
11000 Carcassonne
Tél.: 04 68 25 20 73
udfo11@force-ouvriere.fr

UD-FO 30 – Gard

Bourse du Travail
5, rue Bridaine
30000 Nîmes
Tél.: 04 66 36 67 67
udfo30@force-ouvriere.fr
<http://30.force-ouvriere.org/>

UD-FO 26 – Drôme

Maison des Syndicats
17, rue Georges-Bizet
26000 Valence
Tél.: 04 75 82 40 40
contact@fo2607.fr
<http://2607.force-ouvriere.org/>

UD-FO 05 – Hautes-Alpes

3, rue David-Martin
05000 Gap
Tél.: 04 92 53 64 57
udfo05@force-ouvriere.fr
<http://05.force-ouvriere.org/>

UD-FO 04

Alpes-de-Haute-Provence
Maison des Syndicats
42, boulevard Victor-Hugo
04000 Digne-les-Bains
Tél.: 04 92 31 20 89
udfo04@force-ouvriere.fr
<http://04.force-ouvriere.org/>

UD-FO 06 – Alpes-Maritimes

63, boulevard de Gorbella
06100 Nice
Tél.: 04 93 84 40 50
udfo06@force-ouvriere.fr
<http://www.udfo06.org>



FAITES VIVRE DES MOMENTS DE SPORT ET DE LOISIRS AU QUOTIDIEN

Up Sport&Loisirs, la dotation qui encourage les salariés à pratiquer une activité physique et sportive :

- Le plus grand panorama d'activités pour le sport, les loisirs et la détente pour les adultes mais aussi les enfants : Fitness, piscine, aquagym, loisirs enfants, foot en salle, bowling, karting, jeux de laser, accrobranche, yoga...
- Un large choix de plus de 20 000 clubs de sport, établissements de loisirs et centres de détente partenaires
- Une dotation totalement exonérée de cotisations sociales : des conditions idéales pour valoriser le sport au sein de l'entreprise dans le cadre des activités sociales et culturelles (ASC)

Coopérative de salariés créée par des militants syndicaux, partenaire historique des organisations syndicales et entreprise à mission, UpCoop vous accompagne pour négocier et avoir les moyens d'agir dans l'intérêt collectif.

Up sport & loisirs



Retrouvez les solutions et l'accompagnement Up pour favoriser le dialogue social et améliorer le quotidien des salariés sur up.coop ou par mail : infopartenariatetcooperation@up.coop

La coopérative UpCoop est partenaire de

FO

**Up
Coop**

Durée légale du travail dans le privé

Le principe sur lequel repose l'organisation du temps de travail est que la durée du travail des salariés est organisée sur une base d'heures de travail à effectuer dans la semaine (articles L 3121-27 et suivants du Code du travail).

La durée du travail s'apprécie par rapport au temps effectif de travail du salarié dans le cadre de son activité professionnelle. Le Code du travail le définit comme le temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et se conforme à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles (art. L 3121-1). La durée légale de travail est fixée à 35 heures par semaine (art. L 3121-27).

Cependant, un dispositif d'aménagement du temps de travail supérieur à la semaine peut être envisagé par accord collectif lorsque, par exemple, la durée du travail varie d'une semaine à l'autre

(périodes hautes et périodes basses). En cas d'accord collectif, la période de référence est limitée à un an mais peut être étendue à trois ans si un accord de branche le prévoit (art. L 3121-44). Pour les entreprises ayant conclu un accord collectif d'aménagement annuel du temps de travail, la durée annuelle est fixée à 1 607 heures (art. L 3121-41), pouvant être inférieure si l'accord le prévoit. En l'absence d'accord, l'employeur peut répartir le temps de travail unilatéralement, dans la limite de neuf semaines pour les entreprises de moins de cinquante salariés et à quatre semaines pour celles de cinquante salariés et plus (art. L 3121-45).

La durée légale du travail, fixée à 35 heures par semaine (sauf annualisation), ne constitue pas une limite maximale en soi, cette durée fixe un seuil au-delà duquel toutes les heures supplémentaires doivent être comptabilisées et ouvrir droit à rémunération et/ou repos compensateur.

Le calcul de ces heures supplémentaires est effectué sur la période de référence définie

par l'accord collectif (Cass. soc., 7 février 2024, n°22-17696). Il est à noter que l'accord peut prévoir une limite inférieure à 1 607 heures pour le décompte des heures supplémentaires.

Attention, ce principe ne s'applique pas aux salariés en forfait jours, où la durée de travail n'est pas évaluée en heures mais en jours, dans la limite de 218 jours par an (un nombre inférieur pouvant être prévu par accord), ce qui exclut l'application du régime d'heures supplémentaires. En contrepartie, ces salariés bénéficient d'un nombre déterminé de jours de repos, préalablement définis dans leur contrat de travail.

Service juridique



© Lydie Le carpentier-REA

Intéressement et participation

L'intéressement et la participation font partie des dispositifs d'épargne salariale pour les salariés du privé. Ils associent les salariés aux résultats de l'entreprise et ont pour objectif, outre d'attirer ou de fidéliser les salariés, d'investir dans l'entreprise. Ils sont tous deux caractérisés par un aléa économique.

L'intéressement (art. L 3312-4) et la participation (art. L 3325-1) ne peuvent se substituer au salaire (qu'il s'agisse des éléments de salaire contractuels ou conventionnels). C'est ce que l'on appelle la règle de non-substitution.

L'intéressement est un dispositif facultatif pour les entreprises, peu importe leurs effectifs. Il est axé sur l'implication des collaborateurs et la réalisation d'objectifs. Il est institué par voie d'accord collectif.

Ayant un caractère collectif, tous les salariés doivent en

bénéficier, une condition d'ancienneté pouvant, en tout état de cause, être prévue (*idem* pour la participation).

L'accord d'intéressement doit prévoir certaines clauses, telles que la durée de l'accord, la formule de calcul des résultats ou performance de l'entreprise (art. L 3313-1 et L 3313-2).

Une note d'information doit être remise à chaque salarié, y compris au nouvel embauché.

La participation est un dispositif obligatoire dans les entreprises d'au moins cinquante salariés. elle est instituée par voie d'accord collectif, avec, comme pour l'intéressement, un certain nombre de clauses obligatoires.

Contrairement à l'intéressement, la participation est axée sur les bénéfices de l'entreprise et non sur la réussite d'objectifs assignés aux salariés.

Harcèlement moral au travail: définition et charge de la preuve

Le harcèlement moral est avéré lorsqu'il existe des comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte aux droits et à la dignité du salarié, d'altérer sa santé physique ou mentale, ou de compromettre son avenir professionnel (article L 1152-1 du Code du travail).



© Pixabay

Les agissements peuvent consister par exemple en des sanctions injustifiées, des faits de harcèlement managérial, des reproches infondés, des dénigrements, des mesures vexatoires, des tâches dévalorisantes... de la part de l'employeur, mais aussi d'un supérieur hiérarchique, d'un manager ou d'un simple salarié de l'entreprise, en résumé de toute personne interne ou externe à l'entreprise (Cass. soc., 6 avril 2011, n°10-30284).

Lors d'une situation laissant supposer l'existence d'un harcèlement moral, la loi organise un mécanisme de preuve en deux temps pour démontrer l'existence d'un harcèlement moral (article L 1154-1 du Code du travail).

1 - Le salarié concerné présente des éléments de fait laissant supposer l'existence d'un harcèlement.

Les conséquences de la dégradation des conditions de travail n'ont pas à être avérées, mais seulement possibles (Cass. crim., 6 décembre 2011, n°10-82266).

Comment rapporter ces éléments? Par des avis de la médecine du travail, des alertes des représentants du personnel, des échanges de courriers avec l'inspection du travail (Cass. soc., 7 juillet 2021, n°19-20320), des attestations d'autres salariés et/ou de personnes extérieures à l'entreprise, des certificats médicaux et tout autre document, tels des courriers électroniques et disciplinaires.

La preuve pourra être rapportée par tout moyen, y compris par une preuve déloyale ou illicite à condition d'être indispensable à l'exercice du droit à la preuve et que l'atteinte aux droits de l'autre partie soit strictement proportionnée au but poursuivi (Cass. ass. plén., 22 décembre 2023, n°20-20648 et n°21-11330; Cass. soc., 17 janvier 2024, n°22-17474).

2 - L'employeur ou le salarié mis en cause doit prouver que ces agissements ne sont pas constitutifs d'un harcèlement et que les actes sont justifiés par des éléments objectifs étrangers à tout harcèlement. Le salarié victime de harcèlement moral peut saisir le conseil de prud'hommes dans un délai de cinq ans après la survenue du dernier acte de harcèlement ou après la cessation de celui-ci.

Le juge formera sa conviction en fonction des éléments rapportés par le salarié et des justifications de l'employeur.

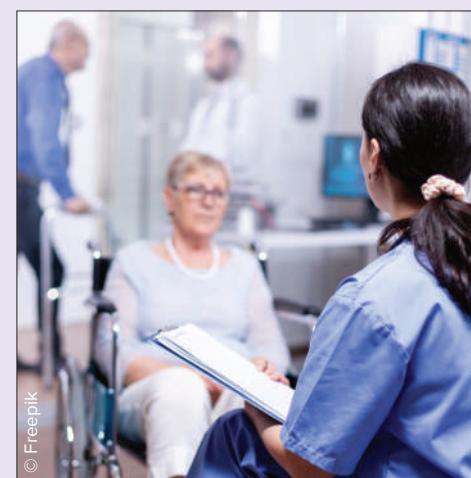
Service juridique

Maladie et licenciement

Au cours de la suspension du contrat de travail, c'est-à-dire pendant la période correspondant à l'arrêt de travail, le licenciement du salarié est justifié dans deux situations spécifiques: en cas de faute grave du salarié (à l'exclusion d'une faute simple) et en raison de l'impossibilité de maintenir le contrat de travail pour des raisons indépendantes de l'accident ou de la maladie professionnelle. L'employeur ne peut invoquer la désorganisation de l'entreprise causée par l'absence prolongée du salarié (Cass. soc., 13 mars 2019, n°17-31805).

Au-delà de ces deux motifs, aucun autre ne peut être invoqué par l'employeur pour justifier le licenciement, y compris des motifs tels que l'inaptitude ou l'insuffisance professionnelle (Cass. soc., 25 octobre 1990, n°87-44080).

En cas d'absence de faute grave du salarié ou d'incapacité de l'employeur à maintenir le contrat de travail pour des raisons non liées à un accident du travail ou à une maladie professionnelle, la résiliation du contrat de travail durant la période de suspension est considérée comme nulle (conformément à l'article L 1226-13 du Code du travail). Dans une telle situation, le licenciement est qualifié de « licenciement nul ». Par conséquent, le salarié peut se prévaloir de la poursuite de son contrat de travail et solliciter sa réintroduction; ou demander une indemnité, pour licenciement nul, qui devra être au moins égale à six mois de salaire (Cass. soc., 12 novembre 1997, n°93-43987).



© Freepik

Travailleur temporaire: quels sont ses droits?

Le travail temporaire induit une relation triangulaire : le travailleur signe avec une entreprise de travail temporaire (ETT) un contrat de travail temporaire. L'ETT va signer un contrat de mise à disposition avec une entreprise cliente. Par la signature de ces deux contrats, le travailleur sera à la disposition de l'entreprise cliente. Mais l'employeur est bien l'ETT. Si le travailleur n'est juridiquement lié qu'à l'ETT, l'entreprise dite utilisatrice va quand même être responsable des conditions de travail du travailleur temporaire (aussi qualifié dans le langage courant d'intérimaire).

Le présent article vise à donner un aperçu rapide des divers droits liés à la qualité de travailleur temporaire.

La rémunération. La règle est qu'un travailleur temporaire perçoit une rémunération au moins égale à celle que percevrait un travailleur en CDI dans l'entreprise utilisatrice, après la période d'essai, avec une qualification équivalente, et qui occuperait le même poste (art. L 1251-43 du Code du travail).

La rémunération s'entend du salaire de base et des accessoires du salaire.

Un travailleur temporaire peut ainsi prétendre au paiement d'une prime versée aux salariés permanents, à condition qu'il en remplisse les conditions d'attribution (Cass. soc., 25 octobre 2023, n°21-24161). Sauf conclusion d'un CDI temporaire, le

travailleur a droit à la fin de chaque mission à une indemnité dite de précarité, qui est égale à 10% de la rémunération brute totale, sauf dispositions conventionnelles plus favorables.

Si la mission venait à être interrompue par l'entreprise utilisatrice, l'indemnité de précarité est quand même due.

L'indemnité n'est en revanche pas due si, à la fin de la mission d'intérim, le salarié signe un CDI avec l'entreprise utilisatrice (art. L 1251-32).

L'ancienneté. L'ancienneté auprès de l'ETT s'apprécie en comptabilisant toutes les périodes pendant lesquelles le salarié était lié avec elle par des contrats de mission (art. L 1251-55).

Si l'entreprise utilisatrice embauche le travailleur temporaire à l'issue de sa mission, la durée de la mission accomplie chez l'entreprise utilisatrice au cours des trois mois précédent l'embauche sera prise en compte pour le calcul de l'ancienneté. Cette durée est déduite de la période d'essai, sous réserve que les fonctions exercées soient identiques (art. L 1251-38).

Les conditions de travail.

Dans les domaines suivants, ce sont les règles de l'entreprise utilisatrice qui vont s'appliquer au travailleur temporaire : durée du travail, travail de

nuit, repos hebdomadaire et jours fériés, santé, sécurité au travail.

En ce qui concerne le droit disciplinaire, les sanctions (nature, échelle) et la procédure disciplinaire en vigueur dans l'entreprise utilisatrice ne s'appliquent pas au travailleur temporaire (CE, 12 novembre 1990, n°95823). Cette règle s'explique par le fait que l'entreprise utilisatrice n'est pas l'employeur du travailleur temporaire.

Pour les heures supplémentaires, l'entreprise utilisatrice doit appliquer les mêmes règles que pour ses propres salariés, toutefois le paiement de ces heures incombera à l'ETT.

L'exercice des droits collectifs. Dans l'entreprise de travail temporaire : le salarié temporaire peut être électeur dans l'ETT qui l'emploie s'il justifie d'une ancienneté minimale de trois mois. Le salarié peut être candidat aux élections professionnelles s'il a au moins six mois d'ancienneté. L'ancienneté s'apprécie à la date du premier tour de scrutin (Cass. soc., 26 septembre 2012, n°11-25420). Dans l'entreprise utilisatrice : le salarié temporaire n'est ni électeur ni éligible dans celle-ci (Cass. soc., 28 février 2007, n°06-60171).

Service juridique



Pour accompagner les intérimaires, une seule réponse: FO-Intérim

Le travail temporaire représente 2 700 000 salariés intérimaires, soit 800 000 équivalents temps plein. Le secteur est aussi constitué de 29 000 salariés permanents qui travaillent dans les agences.

Et les intérimaires sont partout : dans les secteurs de l'agro-

alimentaire, le BTP, la métallurgie, la santé et même aujourd'hui à la Sécurité sociale...

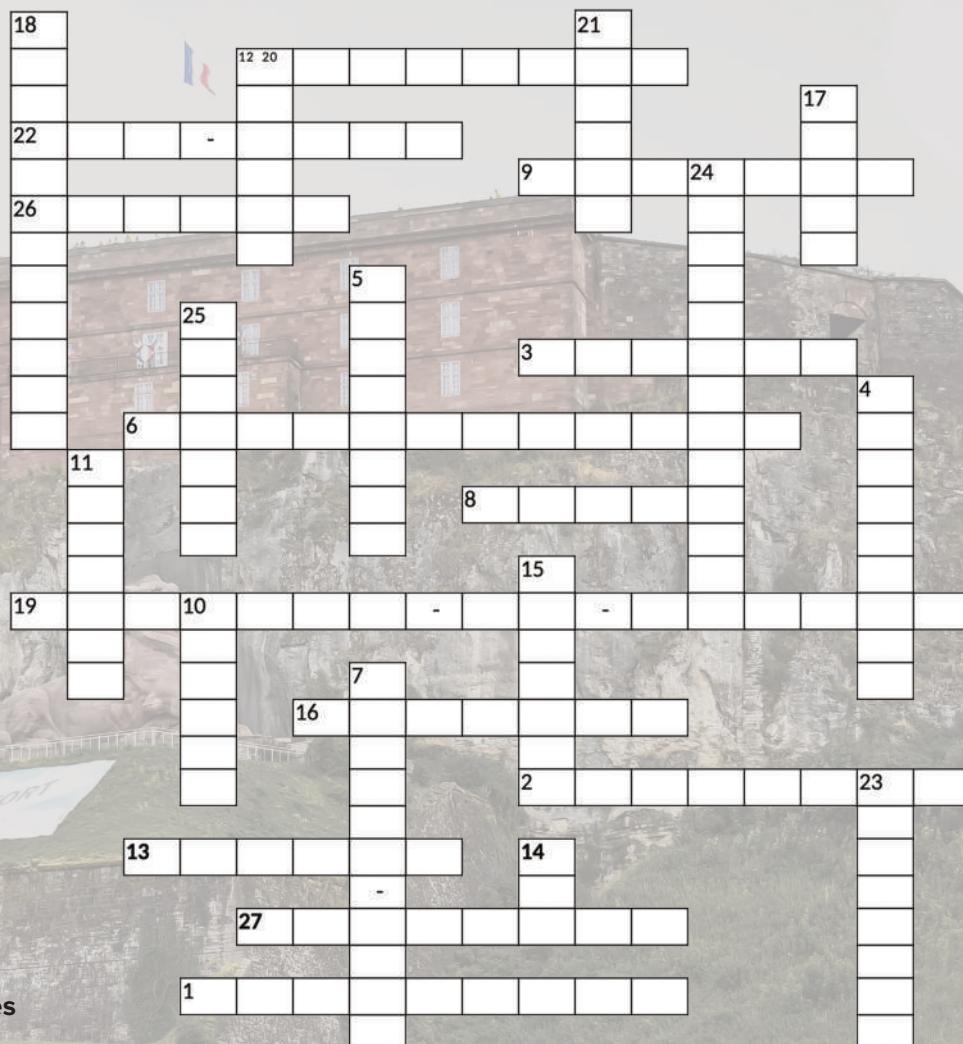
Pour FO, les travailleurs temporaires ou intérimaires sont des salariés comme les autres. Ils ont des droits et des avantages que trop souvent ils ne connaissent pas !

Ils sont généralement seuls et isolés, voire fragiles et vulnérables. Ils ont donc besoin d'être conseillés, défendus et accompagnés.

FO-Intérim est là pour leur répondre: services@fecfo.fr

Mots croisés

En suivant
le parcours
du Tour...

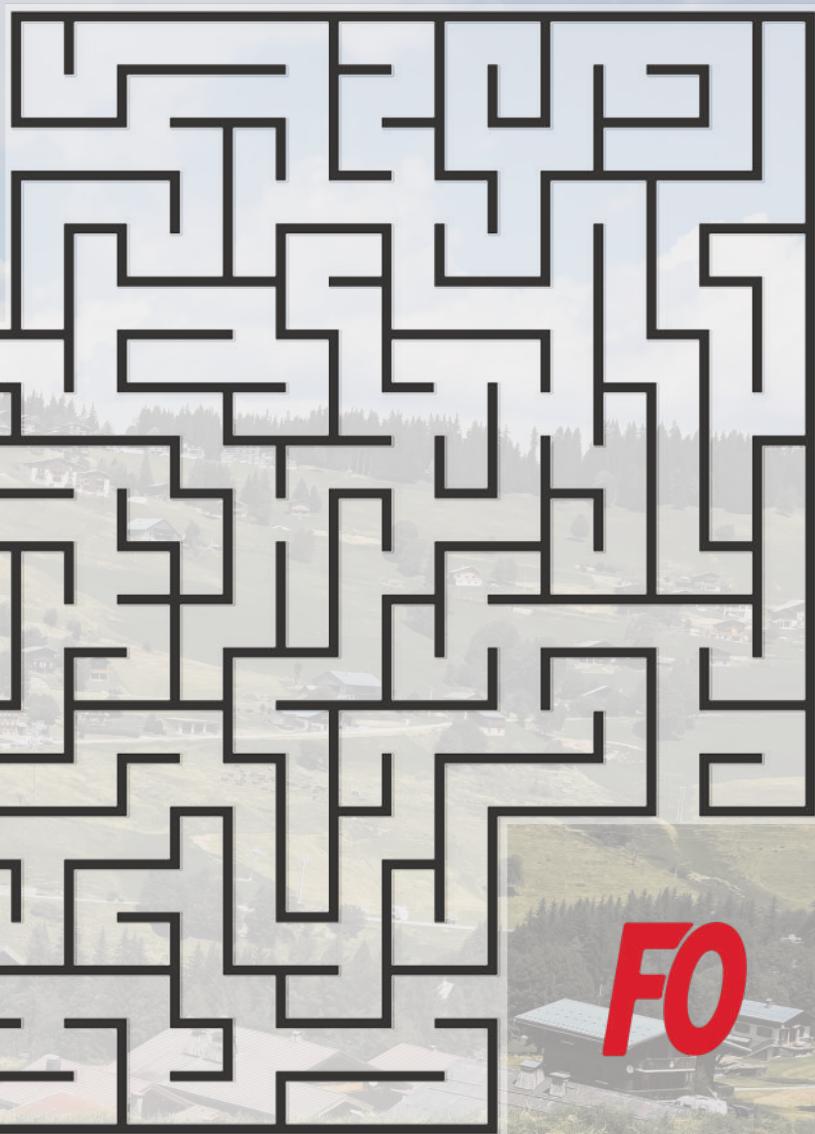


1. Celles qu'on trouve près de Valloire sont bien pointues
2. Gratin de pommes de terre façon Maurienne
3. Saint-Vulbas abrite le siège de la fédération de ce sport lyonnais
4. Ils entourent la ville de Mâcon
5. Puisse-t-elle ne pas vous monter au nez quand vous passez par Dijon
6. Nom des premiers habitants de Nuits-Saint-Georges
7. Sur les trente-trois qu'en compte la Bourgogne, neuf sont issus de Gevrey-Chambertin
8. Elle est le prix d'une course à Semur-en-Auxois
9. Colombey-les-deux-Églises y accueille celui d'un grand général
10. Ni deux, ni quatre
11. Une célèbre est dite d'Orléans
12. **vertical.** Saint-Amand-Montrond est une ville de cyclisme: comment s'appelle son vélodrome?
13. C'est le département de départ de la onzième étape du Tour
14. Spécialité du Lioran
15. Mathématicien et pape, entre autres, il est originaire d'Aurillac
16. Il est d'Agen
17. Ancienne principauté de Pau
18. Par deux fois, elle a accueilli une arrivée, cette année, c'est un départ
19. Pendant longtemps, ceux qui ont remporté l'étape à son sommet ont par la suite gagné le Tour à Paris
20. **horizontal.** Narbonne les pieds dans l'eau
21. À Nîmes, elle est carrée
22. Quel est le numéro de l'étape qui part de Saint-Paul-Trois-Châteaux?
23. Il s'est arrêté à Gap le 5 mars 1815
24. Petite Barcelone?
25. Elle coule près d'Embrun
26. Pas éternelles à Isola 2000
27. Nice tire son nom du grec: quelle est sa signification?

Labyrinthe



Aide
ce salarié
à rejoindre
FO...



FO



Mots croisés

1 - Aguilles. 2 - Taillons. 3 - Boules. 4 - Vignobles.
5 - Moutarde. 6 - Magdaléniens. 7 - Grands crus. 8 - Baguette.
9 - Tombéau. 10 - Troyes. 11 - Pucelle. 12 - Geesse.
13 - Creuse. 14 - SKI. 15 - Gerbert. 16 - Prunéau. 17 - Béarn.
18 - Loudenvielle. 19 - Plateau de Beille. 20 - Grusisan.
21 - Maisons. 22 - Dix-sept. 23 - Napoléon. 24 - Barcelonnette.
25 - La Durancé. 26 - Neiges. 27 - Vicotrie.

Réponses:

Connaissez-vous l'AFOC ?

L'AFOC est une association de consommateurs et de locataires créée en 1974.

Elle vous informe et vous conseille sur vos droits.

Agréée par l'Etat, elle vous défend auprès des professionnels et des bailleurs.



Rappel produits

Consultez la liste, mise à jour en temps réel, des produits dangereux ou défectueux.

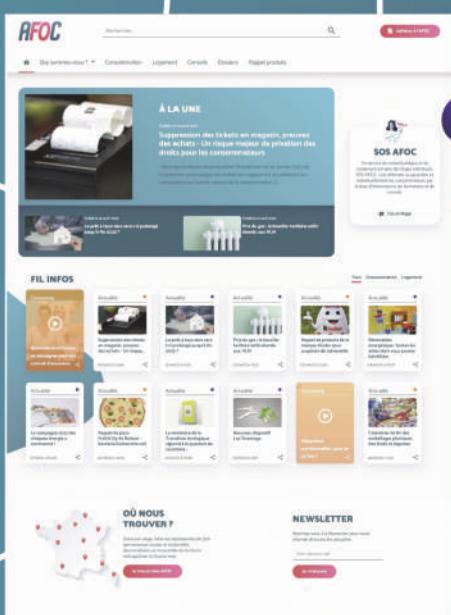


Où nous trouver ?

Sur internet ou dans l'une de nos 200 permanences locales, l'AFOC est à vos côtés.



www.afoc.net



Un litige avec un professionnel ?

Votre compte bancaire a été débité à votre insu ?

Le propriétaire de votre logement vous réclame des charges indues ?

Rendez-vous sur www.afoc.net rubrique SOS AFOC.



Logement

Votre propriétaire refuse d'effectuer certaines réparations lui incombant ?

Consultez nos fiches pratiques.



Consommation

Vous avez acheté un produit sur internet et vous n'avez pas été livré ?

Téléchargez nos modèles de lettres



Inscrivez-vous à la newsletter

Actualités, infos pratiques, conseils ...

Restez informés !

L'association FO consommateurs – AFOC – vous informe...

Internet: obligations en matière de protection des consommateurs et des internautes

Marre des faux avis en ligne, de la publicité intrusive ou d'être « trollé » sur les réseaux?

Des obligations s'imposent à toutes les plateformes numériques et places de marché en ligne (marketplaces) pour garantir la protection des consommateurs (règlement Digital Services Act dit DSA du 19 octobre 2022). Le texte, qui concerne également les fournisseurs d'accès à Internet (FAI), les réseaux sociaux et les services d'informatique en nuage (cloud), vise aussi à garantir un Internet plus sûr, plus responsable et plus respectueux des droits des citoyens. Les principales mesures du DSA pour les consommateurs et les internautes sont les suivantes.

Tout d'abord, en ce qui concerne la transparence des échanges et les informations fournies, les plateformes doivent:

- proposer des conditions générales formulées dans un langage clair, simple, intelligible, aisément abordable et

dépourvu d'ambiguïté;

- adopter des systèmes de traitement des réclamations faciles d'accès et d'utilisation;
- clarifier leurs règles de modération des contenus et permettre aux utilisateurs de contester facilement si leur compte est bloqué ou suspendu;
- clarifier le fonctionnement des algorithmes qui leur servent à recommander des publicités.

En ce qui concerne la lutte contre les contenus illicites, les marketplaces (telles que Airbnb ou Amazon) doivent:

- proposer aux internautes un outil leur permettant de signaler facilement les contenus illicites. Une fois le signalement effectué, les plateformes devront rapidement retirer ou bloquer l'accès au contenu illégal;
 - mieux tracer les vendeurs dont elles relayent les offres et mieux en informer les consommateurs (identité et coordonnées complètes des professionnels) pour leur permettre d'exercer leurs droits.
- Les plateformes numériques doivent également encadrer la publicité:
- les techniques manipulatrices, appelées «dark patterns», qui influencent le



comportement des consommateurs et les incitent à cliquer, acheter, s'abonner ou fournir des données personnelles, sont interdites;

- la publicité ciblée est interdite; les usagers doivent se voir proposer des systèmes de recommandation alternatifs;
- celle ciblant les mineurs l'est aussi.

En France, un projet de loi portant sur la régulation de l'espace numérique a été adopté par le Sénat le 5 juillet 2023 et par l'Assemblée nationale le 17 octobre 2023. L'AFOC s'en était fait l'écho à l'époque. Une commission mixte paritaire a été chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion. Aucune date n'est indiquée à ce jour.

Appels téléphoniques frauduleux

Pour rappel, la loi Naegelen (loi n°2020-901) est venue, en 2020, renforcer les droits des consommateurs dans le cadre d'un démarchage téléphonique abusif.

Cette loi contenait une disposition qui est entrée en vigueur trois ans après la promulgation de la loi précitée (en 2023), prévoyant désormais que les opérateurs de téléphonie ont le pouvoir et la responsabilité de couper les lignes frauduleuses des « démarcheurs » utilisant des numéros surtaxés dont ils

auraient connaissance. L'opérateur téléphonique y sera même systématiquement tenu, dès l'instant où lui aura été transmise une injonction administrative de la part de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) qui aura constaté le comportement déloyal d'un démarcheur. Si l'opérateur ne coupe pas la ligne, c'est lui qui devra rembourser toutes les sommes prélevées aux consommateurs.

Il s'agit de responsabiliser tous les acteurs de la chaîne, parmi lesquels les opérateurs téléphoniques. En effet, les travaux parlementaires dans le cadre de la loi précitée avaient permis de pointer que près de 40% des appels téléphoniques intempestifs faisant l'objet de signalements des consommateurs ne relevaient pas du démarchage mais de l'appel frauduleux.



Voyager en train cet été: rappel des conditions commerciales

Partir en vacances en train plutôt qu'en voiture ou en avion, c'est faire le choix d'un voyage plus vert. En toute hypothèse, l'AFOC rappelle que, depuis l'année dernière (2023), les conditions de remboursement et d'échange des billets de train (TGV, Intercités) ont évolué.

I est toujours possible d'annuler ou d'échanger sans frais un billet SNCF (TGV, Intercités) mais jusqu'à six jours avant le départ, au lieu de trois jours auparavant. Ces mesures visent à limiter la pratique consistant à réserver plusieurs billets à différentes dates ou heures et à libérer des places dans les trains qui s'affichaient complets alors qu'ils ne l'étaient pas.

À partir de six jours avant le départ, les frais d'échange ou de remboursement sont passés de 15 à 19 euros pour les TGV Inoui domestiques et internationaux (hors TGV Lyria) et de 12 à 15 euros maximum pour les trains Intercités à réservation obligatoire (Bordeaux-Toulouse-Marseille, Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, Paris-Clermont-Ferrand).

En revanche, il n'y a pas eu de changement pour les trains Ouigo: les billets, non annulables et non remboursables, peuvent être échangés ou modifiés en ligne, moyennant des frais de 10 euros par trajet et par voyageur, plus la différence tarifaire éventuelle, jusqu'à trente minutes avant le départ du train. À noter: le compostage n'est plus obligatoire. Les personnes qui voyagent avec un billet papier doivent se présenter au chef de bord du train afin de faire valider leur titre.

S'agissant des conditions d'indemnisation en cas de retard, le règlement européen sur les droits et obligations des passagers ferroviaires prévaut.

Il s'applique à tous les services de transport ferroviaire nationaux et internationaux dans l'Union européenne. Si le retard de train est dû à des circonstances exceptionnelles (des situations totalement indépendantes de la volonté de l'entreprise ferroviaire), comme des conditions météorologiques extrêmes ou une personne sur les voies, aucune indemnisation n'est due. Toutefois, ce règlement européen laisse la liberté aux compagnies ferroviaires d'appliquer des conditions plus généreuses. La SNCF a gardé sa politique de remboursement (dite garantie G30).

Ainsi, quelle que soit la raison, pour le retard d'un train Intercités ou d'un TGV Inoui compris entre trente minutes et deux heures, s'applique une indemnisation de 25% du prix du billet. Entre deux heures et trois heures de retard, le remboursement passe à 50% et au-delà de trois heures, c'est 75%. Pour les trains Ouigo, l'indemnisation est égale à 25% du prix d'achat pour un retard compris entre une heure et deux heures et de 50% au-delà de deux heures.

En revanche, pour rappel, aucun dédommagement n'est prévu en cas de retard d'un TER, sauf en cas d'importantes perturbations. Enfin, si vous avez pris un train SNCF sur un parcours international, c'est 25% de remboursement entre trente minutes et deux heures de retard et 50% au-delà de deux heures. Par ailleurs, en cas de suppression d'un train, les compagnies ferroviaires peuvent proposer aux voyageurs de prendre le train d'une autre compagnie pour arriver à leur destination.



© C. Casabianca-REA

Et si aucune solution n'est communiquée au voyageur une heure quarante après l'heure de départ prévu, alors ce dernier peut aussi prendre un bus ou un train d'une compagnie concurrente. Il sera alors remboursé des frais occasionnés, qui doivent « être raisonnables et appropriés », précise le règlement européen.

Par ailleurs, concernant les correspondances manquées, si un voyageur achète un billet avec correspondance et en manque une à cause d'un retard ou d'une annulation, le vendeur est tenu de rembourser le montant total du voyage et de verser en plus une indemnisation équivalente à 75% de ce montant. Enfin, si un retard ou une annulation oblige les voyageurs à payer un hébergement en attendant de monter dans un autre train, les compagnies doivent prendre en charge le coût de la nuitée correspondante et ce jusqu'à trois nuits maximum.

Pour en savoir plus: échange, modification, annulation ou remboursement - voyager en train en Europe: consultez la foire aux questions du Centre européen des consommateurs (CEC).

Partez en vacances l'esprit tranquille

Selon l'analyse des pouvoirs publics portant sur les cambriolages et tentatives de cambriolage de logements enregistrés par les services de police et de gendarmerie (données 2016-2022), il apparaît que le nombre de cambriolages a augmenté sur cette période, sauf pendant la crise sanitaire liée au Covid-19 en 2020 et 2021.

En 2022, en France, hors Mayotte, 211 400 cambriolages ou tentatives de cambriolage de logements ont été enregistrés par les services de police et de gendarmerie. Cela représente en moyenne 5,8 infractions pour 1 000 logements. Ce nombre ne retrouve ou ne dépasse son niveau d'avant-crise que dans une vingtaine

de départements, principalement dans l'ouest de la France.

Sans surprise, l'été constitue une période privilégiée pour les cambriolages du fait des départs en vacances. Afin de les prévenir, le dispositif gratuit Opération tranquillité vacances (OTV) des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

Des patrouilles sont organisées et passent devant votre domicile régulièrement, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end. Si vous résidez en France métropolitaine ou dans un territoire d'outre-mer, il est possible de vous inscrire en ligne ou de vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie (trois jours avant votre départ au plus tard pour la police, la veille au plus tard pour la gendarmerie). Veillez à bien indiquer si votre habitation est équipée d'un système d'alarme ou d'un simulateur de présence, et si quelqu'un passe relever votre courrier ou arroser vos plantes afin

qu'il ne soit pas confondu avec un cambrioleur. Afin de limiter les risques de cambriolage, les services de police et de gendarmerie vous conseillent de:

- ne pas indiquer vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou votre messagerie téléphonique;
- demander à un proche ou une personne de confiance de relever votre courrier car une boîte pleine est un signe d'absence prolongée;
- renvoyer, si c'est possible, les appels de votre téléphone fixe vers votre numéro de portable;
- verrouiller avec soin portes, fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous. Un voisin ou un ami peut venir ouvrir et fermer les volets;
- ne pas laisser de grosses sommes d'argent dans votre logement et mettre les bijoux, objets d'art et de valeur en lieu sûr après les avoir photographiés.

L'AFOC vous conseille d'acquérir au mieux des caméras connectées avec capteur de mouvement et/ou de bruit. Ces appareils sont relativement accessibles, faciles à installer et fiables; ils permettent d'être alerté dans l'instant en cas de cambriolage.

Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, prévenez immédiatement la police et la gendarmerie (17) et ne touchez à rien afin de ne pas faire disparaître d'éventuels indices.



Toutes les deux semaines, *L'inFO militante* couvre l'actualité politique, économique et sociale en France et dans le monde et délivre des articles et des informations que vous ne lirez nulle part ailleurs.

Abonnez-vous dès maintenant pour 22 numéros à l'année.

Tarification particulière en cas d'abonnements groupés, renseignez-vous auprès de votre syndicat, union départementale, fédération.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Mail : Téléphone :

Tarif public (54 euros) :

Tarif adhérent (18 euros) :

N° de carte : Nom du syndicat :

Fédération de rattachement :

À renvoyer, accompagné d'un chèque libellé au nom de Force Ouvrière - *L'inFO militante*, service abonnement, 141, avenue du Maine, 75680 PARIS Cedex 14

Taxis et VTC, plus d'un établissement sur trois en anomalie

Les services de répression des fraudes du ministère de l'Économie dans le secteur du transport public particulier de personnes (taxis, centrales radios, voitures de transport avec chauffeur (VTC) et les véhicules motorisés à deux ou trois roues) ont contrôlé la loyauté des pratiques commerciales sur les sites Internet des opérateurs et des informations délivrées au consommateur. Notamment sur les prix, l'enquête pointe de nombreuses pratiques commerciales trompeuses.



Les principales anomalies relevées portent sur l'usage de mentions portant à confusion en ce qui concerne par exemple:

- la qualité du professionnel (VTC ou taxi), les chauffeurs de VTC utilisant parfois dans leur référencement ou dans l'URL de leur site Internet le mot « taxi », laissant croire au consommateur qu'ils sont chauffeurs de taxi;
- l'identité de la société: les services de contrôle ont relevé des cas où les professionnels utilisaient une marque, un logo ou un nom de société existants, sans autorisation. Certains sites Internet utilisaient des logos institutionnels (agglomérations, République française, DGCCRF, aéroports, SNCF). Ces pratiques prêtent à confusion et peuvent laisser penser que les sociétés de trans-

port sont agréées par des institutions. Les autres manquements constatés au cours de l'enquête ont porté sur l'absence des informations obligatoires relatives:

- à la possibilité de consulter un médiateur de la consommation en cas de litige et ses coordonnées;
- au refus – irrégulier – des paiements par carte bancaire en deçà de certains montants de course;
- à l'absence d'affichage – obligatoire – des conditions de remise de facture...

Absence d'informations et manque de clarté

S'agissant spécifiquement des taxis, l'enquête a pointé en outre un manque de clarté chez certains professionnels

concernant les mentions présentes sur les sites Internet des opérateurs, portant à confusion s'agissant des zones géographiques d'exercice, strictement encadrées par l'administration. L'enquête a ainsi constaté dans les publicités plusieurs non-conformités en matière d'information sur la commune de rattachement des taxis (par exemple l'absence d'indication ou la confusion entre la commune de rattachement et le lieu de résidence du professionnel). Ce non-respect des règles peut entraîner des conséquences importantes pour les consommateurs: si l'activité des taxis en réservation n'est pas limitée géographiquement, les courses réservées hors zone de rattachement du taxi font généralement l'objet d'un tarif plus élevé. En ce qui concerne les VTC, la réservation préalable a posé problème. Pour rappel en effet, un VTC ne peut prendre en charge un client que si son conducteur peut justifier d'une réservation préalable du client. Il ne peut ni stationner, ni circuler sur la voie publique en quête de clients, ni être hélé par un client dans la rue. La prise en charge immédiate sur la voie publique est réservée aux taxis. Pour les VTC, les tarifs sont libres et le prix de la course est connu à l'avance dès la réservation. Au contraire des taxis où les tarifs sont réglementés (compteur, mode de calcul). Or la distinction entre taxis et VTC, sur laquelle est basée la réglementation, est parfois difficile à comprendre pour le consommateur. Les informations communiquées par les professionnels aux consommateurs sur la qualité du professionnel et sa zone géographique d'activité peuvent être trompeuses et avoir une incidence importante sur les prix, compte tenu des différences de mode de tarification entre taxi et VTC.

Source: Taxis et VTC, plus d'un établissement sur trois en anomalie (www.economie.gouv.fr).

FO

15 MARS 1944
15 MARS 2024

ADOPTION DU PROGRAMME

DU **CNR**

CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

80 ANS

pour la justice sociale !

NOS ACQUIS

Sécurité sociale, retraite, réduction du temps de travail, Statut de la Fonction publique, indemnités de chômage

NOS DROITS

droit au travail et au repos, droit syndical et droit de grève, droit de vote des femmes, droit à l'éducation et à la culture pour tous

NOS LIBERTÉS

liberté syndicale, liberté de la presse, liberté d'association, liberté de réunion et de manifestation, démocratie

*Aujourd'hui, plus que jamais,
défendons-les !*

Avec FO, défendons les acquis du Conseil national de la Résistance

1940, la France est occupée. Philippe Pétain est au pouvoir, entraînant le pays dans la collaboration avec le pouvoir nazi. Certains résistent. Le général de Gaulle, pour asseoir sa légitimité et celle de la France libre, confie à Jean Moulin la mission d'unifier l'ensemble des mouvements de résistance intérieure. Ainsi, les résistances deviennent la Résistance.

L'ancien préfet, après négociations et discussions, met en place le Conseil national de la Résistance (CNR), composé de seize membres: huit représentants des mouvements de résistance, six des partis politiques et deux des confédérations syndicales, tous hostiles à Vichy.

Le CNR se réunit pour la première fois le 27 mai 1943 au 48 rue du Four, dans le 6^e arrondissement de Paris. Durant l'été 1943, Jean Moulin décède sous la torture de la Gestapo. Le CNR doit se réorganiser pour continuer son œuvre: le bureau exécutif charge alors un comité général d'étude de préparer une plateforme politique pour la France d'après la Libération. Après plusieurs mois de négociations, le programme du Conseil national de la Résistance, initialement intitulé « Les Jours heureux », est adopté le 15 mars 1944.

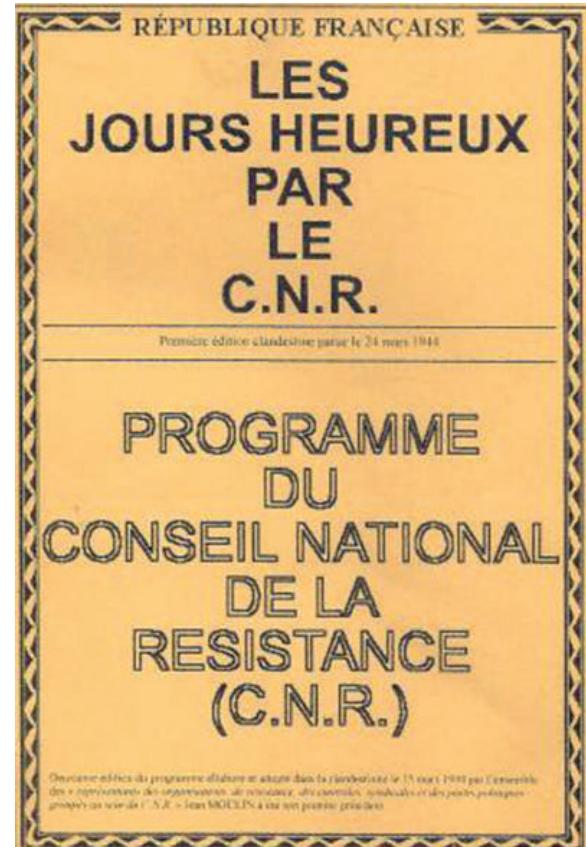
Celui-ci prévoit un « *plan d'action immédiat* » (des actions de résistance), mais aussi des « *mesures à appliquer dès la libération du territoire* » (une liste de ré-

formes sociales et économiques). Le CNR demande la nationalisation des grands outils de production du pays afin que les usines soient contrôlées par l'État. Il comprend:

- des mesures politiques: le rétablissement de la démocratie et du suffrage universel, le droit de vote des femmes, la liberté de la presse, la liberté d'association, de réunion et de manifestation;
- des mesures économiques pour une véritable démocratie économique et sociale, la nationalisation de secteurs clés de l'économie;
- des mesures sociales: droit au travail et droit au repos, réajustement des salaires et garantie d'un niveau de salaire qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possi-

bilité d'une vie pleinement humaine, rétablissement d'un syndicalisme indépendant, institution des comités d'entreprise, réduction de la durée de travail hebdomadaire et rétablissement de la loi des 40 heures, loi sur le statut de la fonction publique; création d'un système pour tous prévoyant le remboursement des frais médicaux et des indemnités de chômage, la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier, l'accès à l'éducation et à la culture pour tous.

La création du régime général de la Sécurité sociale, d'un système de retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours, le droit syndical et le droit de grève sont tous issus de



Chronologie

- 15 mars 1944:** adoption du programme du CNR
- 21 avril 1944:** droit de vote accordé aux femmes
- 27 juillet 1944:** le gouvernement provisoire rétablit la liberté syndicale et abolit la Charte du travail
- Juillet 1945:** adoption d'un ordre du jour qui réclame d'urgence les nationalisations et l'épuration économique
- 26 août et 30 septembre 1944:** interdiction des concentrations des entreprises de presse afin de garantir la liberté d'expression et un pluralisme de la presse
- 13 décembre 1944:** nationalisation des anciennes compagnies minières privées
- 16 janvier 1945:** nationalisation des usines Renault
- 22 février 1945:** institution des comités d'entreprise
- 26 juin 1945:** nationalisation des compagnies Air France et Air Bleu
- 4 octobre 1945:** ordonnance de base de la Sécurité sociale
- 2 décembre 1945:** nationalisation de la Banque de France et de quatre grandes banques de dépôt
- 21 février 1946:** rétablissement de la loi des quarante heures
- 28 mars 1946:** vote de la loi sur la nationalisation de l'électricité et du gaz
- 24 avril 1946:** nationalisation des grandes compagnies d'assurances
- 25 avril 1946:** extension du nombre et des attributions des comités d'entreprise
- 26 avril 1946:** généralisation de la Sécurité sociale incluant la retraite des vieux
- 19 octobre 1946:** loi sur le statut de la fonction publique



Photographie réalisée à Montpellier, durant l'hiver 1939-1940. © Musée de la Libération de Paris - musée du Général Leclerc - musée Jean Moulin, Paris musées.

l'esprit du Conseil national de la Résistance. Le rôle des syndicalistes dans la Résistance fut immense. Leur apport au programme du vrai CNR a contribué à établir les bases d'une société plus égalitaire et plus juste et d'une grande partie de nos acquis sociaux qui restent aujourd'hui encore à défendre.

En 2024, quatre-vingts ans après l'adoption du programme du CNR, Force Ou-

vrière continue à porter et à défendre ces idéaux, gravement attaqués de réformes en réformes: Sécurité sociale, Assurance chômage, services publics, santé, Éducation nationale, paritarisme, retraites, libertés syndicales... la liste n'est pas, hélas, exhaustive.

Force Ouvrière continue à revendiquer une véritable augmentation des salaires, la révision des ordonnances tra-

vail, la nécessité de créer des emplois de qualité, entre autres par la réindustrialisation du pays, une transition climatique soucieuse des préoccupations sociales, le maintien et le développement des services publics, une véritable politique pour le grand âge, pour défendre et faire progresser les droits des travailleurs, contre l'austérité et pour la justice sociale.

4 octobre 1945, ordonnance pour la création de la Sécurité sociale

Article 1: il est institué une organisation de la Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de

maternité et les charges de famille qu'ils supportent. L'organisation de la Sécurité sociale assure dès à présent le service des prestations prévues par les législations concernant les assurances sociales, l'allocation aux vieux travailleurs salariés, les accidents du travail et maladies professionnelles et les allocations familiales et de salaire unique aux catégories de travailleurs protégés par chacune de ces législations dans le cadre des prescriptions fixées par celles-ci et sous réserve des dispositions de la présente ordonnance.

Des livres à mettre dans toutes les sacoches

La couleur des mots

Philippe Crône – Jean-Luc Boiré
Éditions La Librairie des territoires –
47 pages, 18 euros

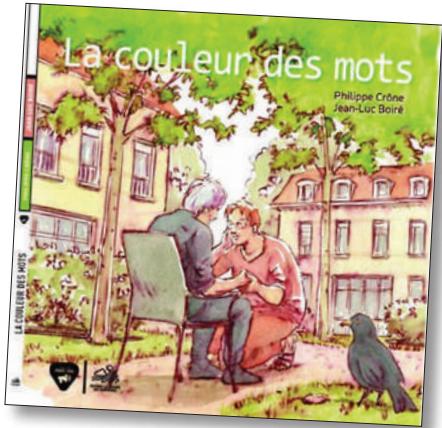
Couleur des mots – sens du dessin

Parce que les mots ont un sens et transportent une émotion, *La couleur des mots* nous apprend à communiquer autrement, à changer de posture face à une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer. Il nous met à la place de l'autre, nous fait ressentir la confusion et les émotions qui traversent ces malades devant les situa-

tions banales de la vie. Parce qu'ils ont perdu la mémoire mais qu'ils ont besoin de conserver du sens, ils évoluent dans un monde augmenté, à la frontière entre la réalité et le souvenir.

Il faut donc réapprendre la relation avec eux, là où le sens des mots s'efface devant l'émotion du ton, l'importance du regard, la douceur des gestes.

Cet ouvrage se veut à destination du personnel soignant et des familles, afin de mieux comprendre la situation de ces malades, pour les former à plus d'écoute et d'empathie. Pour autant, il est facile de



transposer ces enseignements dans bien d'autres circonstances de notre vie.

Corinne Kefes

Le laboratoire des cas de conscience

Frédérique Leichter-Flack
Éditions Champs essais – 222 pages, 10 euros

L'embarras du choix

Ce laboratoire propose d'étudier les enjeux de droit et

de justice, d'éthique et de morale dans des situations où se pose la question du choix. Et c'est par l'intermédiaire d'exemples tirés de la littérature ou du cinéma qu'il analyse actions et conséquences.

Au travers de trois grands thèmes – juger, choisir, intervenir –, le livre interroge sur plusieurs notions. Dans « juger », il évoque la responsabilité, la légitimité, l'intention, la question de la juste peine, la compréhension nécessaire de toutes les parties. Dans « choisir », il s'attarde sur les dilemmes de l'engagement, entre deux maux, entre une vie ou des centaines, entre le prix et les limites du

martyr ou du sacrifice. Dans « intervenir », il s'attache aux injonctions contradictoires de la non-ingérence et de la non-assistance, de l'ordre derrière lequel on peut se cacher ou auquel on peut désobéir, de la solidarité comme un devoir ou un élan du cœur.

En partant d'exemples où le choix a été fait et qualifié de bon ou mauvais, la réflexion peut s'emparer alors du champ des possibles et dresser la liste des arguments entre le juste et le bien, entre l'émotion et la raison, pour mieux comprendre la signification du choix et en mesurer les seuils et les frontières.

C. K.

Patron

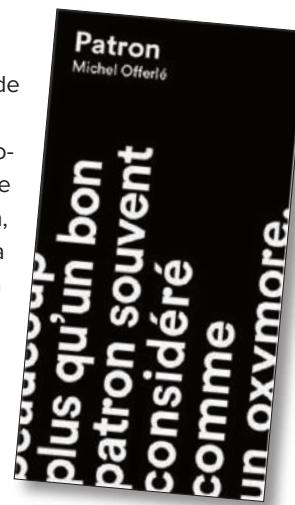
Michel Offerlé
Éditions Anamosa – 111 pages, 9 euros

Être (un bon) patron

La figure du patron donne lieu à bien des images d'Épinal: en costume et haut de forme, ventripotent et fumant le cigare, assis sur un tas d'or ou d'ouvriers, il est souvent perçu comme un profiteur, un dominateur, vorace et sans cœur. De l'autre côté, le patron se considère souvent comme un entrepreneur, un créateur de richesses et

d'innovations, un exemple de réussite.

C'est par l'histoire et la sociologie que l'auteur tente de montrer ce qu'est un patron, à travers l'évolution de la signification du mot, son engagement, ses goûts, ses valeurs, ses répulsions. Ce qu'il en ressort? Il n'y a vraisemblablement pas un patron mais des patrons. De l'auto-entrepreneur



d'Uber aux patrons du CAC 40, l'origine et le statut financier, le niveau de diplôme, le réseau social, le rapport à la cité, les goûts, tout indique une très grande diversité entre les membres de ce groupe qui paraît si identifié.

Le livre aborde aussi avec humour le statut de la femme et de la secrétaire du patron et pose une question essentielle: en vrai, ils font quoi les patrons?

C. K.

Toxic data – Comment les réseaux manipulent nos opinions

David Chavalarias

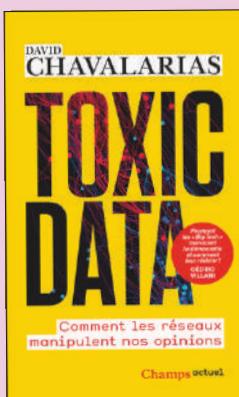
Éditions Champs actuel – 290 pages, 10 euros

Bienvenue derrière les écrans

Au risque d'enfoncer des portes ouvertes, force est de constater l'irruption et la contagion des écrans dans nos vies. Il suffit de prendre les transports en commun le matin: têtes courbées sur nos smartphones, nous semblons déconnectés du monde qui nous entoure. Il apparaît pourtant que nous avons une part d'excuse: certains s'évertuent à nous maintenir dans cette position.

C'est tout le propos de cet ouvrage: montrer l'envers du décor. Nous pensons être informés, avertis, nous sommes en fait influencés, manipulés.

À l'ère du numérique, l'explosion des réseaux sociaux met en



lumière le nouvel or binaire: la data. À l'aide de l'algorithme, nous sommes étudiés, disséqués et nos pensées sont ainsi orientées. L'auteur évoque la façon dont sont utilisés certains biais psychologiques qui sont renforcés pour nous ôter tout sens critique: une information reçue, si elle va dans notre sens, si elle a un côté négatif ou effrayant, suscite une émotion; si elle est envoyée par quelqu'un qu'on connaît ou qu'on reconnaît, elle sera crue et partagée sans jamais être remise en question.

Ceci fait le jeu de certains: en déformant notre perception de la réalité, en nous enfermant dans des boucles, ils fabriquent des mensonges crédibles qui se diffusent.

Cette stratégie de la désinformation divise le tissu social, le polarise et déchire sa cohésion, ce qui finit par mettre en péril la démocratie.

Aussi, il est important de savoir se prémunir de ces influences néfastes pour éviter l'intoxication numérique: vérifier les informations qu'on relaie et exercer son esprit critique, savoir prendre ses distances et analyser le contexte. Il est sans doute nécessaire aussi d'établir des lois pour encadrer les pratiques.

Voici un livre à mettre entre toutes les mains: quand apprendre de l'autre est un bien.

C. K.

Rebelle? – Le libertaire indigné

Oscar Brenifier

Éditions Ancrages – 64 pages, 10,90 euros

Une certaine idée de la justice

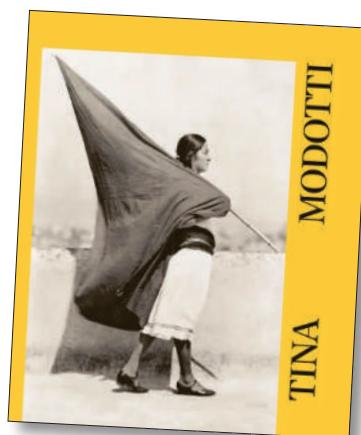
Devant le monde complexe qui nous entoure, il est parfois difficile de percevoir la vérité des choses, de savoir prendre du recul afin de mieux interpréter ce que nous vivons. L'objectif de cette nouvelle collection est donc de proposer des outils pour aborder des notions essentielles, saisir leur sens premier et en mesurer les enjeux psychiques

pour avoir la possibilité de s'en affranchir.

Dans cet ouvrage, c'est le concept de « rebelle » qui est présenté: entre refus d'une autorité et expression d'une liberté, c'est aussi voir la part du subjectif qui se cache derrière. À travers ses multiples facettes se dresse ainsi le portrait clair-obscur du libertaire indigné.

Grâce à une écriture accessible et une bonne dose d'humour, les idées sont abordées de façon simple, en donnant des pistes de lecture pour comprendre et ainsi développer son esprit critique.

C. K.



Tina Modotti

Collectif

Éditions Flammarion – 354 pages, 45 euros

Être au monde pour autrui

Le musée du Jeu de Paume à Paris a accueilli récemment une exposition consacrée à Tina Modotti: « L'œil de la révolution ».

Cette artiste résolument engagée a connu une vie riche, en prise avec son temps. Sa profonde conscience politique et sociale la fait évoluer. De formation artistique, elle se sépare peu à peu de la dimension esthétique pour montrer une vérité qui la rapproche davantage du documentaire. Elle n'aura de cesse alors de participer à l'émancipation des masses laborieuses au moyen de la photographie, instrument de dénonciation des conditions de vie des plus défavorisés et des inégalités manifestes. Dans sa

volonté d'œuvrer pour le bien commun, elle ne se fait pas seulement témoin, elle s'implique aussi en intégrant par exemple le Secours international rouge.

Véritable globe-trotteuse, elle suivra les mouvements sociaux du début du XX^e siècle aux quatre coins du globe. Sa vie nomade se retrouve dans sa production multiple en termes de supports d'expression.

L'exposition proposait la découverte d'une photographe passée dans l'anonymat après sa mort: elle est en effet absente de l'histoire de la photographie, probablement en raison de son milieu social d'origine, de son langage photographique considéré comme trop politique et de son sexe.

C. K.

SALAIRE, POINT D'INDICE PENSIONS, MINIMA SOCIAUX

AUGMENTATION !

